

Martina Pitz :

*Pour une mise à jour des notices historiques
consacrées aux emprunts à l'ancien francique dans le
Trésor de la langue française informatisé*

(conférence présentée le 5 avril 2006 dans le cadre du «Séminaire de
méthodologie en étymologie et histoire du lexique» de l'ATILF)

Date de mise en ligne : 24 juillet 2006

Article à citer comme suit :

Pitz, Martina (2006). "Pour une mise à jour des notices historiques consacrées aux emprunts à l'ancien francique dans le *Trésor de la langue française informatisé*", in : Buchi (Éva) (éd.), *Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique (Nancy/ATILF, année universitaire 2005/2006)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire_Pitz_2006-11.pdf), 28 pages.

Martina Pitz

Pour une mise à jour des notices historiques consacrées aux emprunts à l'ancien francique dans le *Trésor de la langue française informatisé*

1. Introduction

Les relations linguistiques précoces entre la *Romania* et la *Germania* constituent l'une des préoccupations récurrentes de l'historiographie relative aux langues romanes (cf. Gaeng 1968 ; Pfister 1978 ; 1998 ; Schlemmer 1983 ; Haubrichs 1992 ; 1998 ; Pitz 2000 ; 2003 ; 2004 ; 2005a ; Besse 2003 ; Felixberger 2003 ; Schmitt 2003)¹. On peut néanmoins affirmer sans hésiter que la question du degré d'influence du superstrat germanique sur le français fournit encore aujourd'hui des débats très controversés (cf. par exemple Berschin *et al.* 1977 : 174-178 ; Meier 1977 ; Guinet 1982 ; Pfister 1987a ; Wolf 1991 : 44-49 ; Brosmann 1999). Les diverses opinions apparaissent même opposées au point de provoquer un réel blocage sur de nombreux thèmes. Quoique le domaine lexical soit celui où l'influence du superstrat semble la mieux acceptée (cf. par exemple Chaurand *in* Chaurand 1999 : 20-23), cela vaut aussi pour l'étude des emprunts du français à l'ancien francique. Le projet d'une mise à jour des notices étymologiques du TLFi (cf. Buchi 2005 ; Buchi *in* ATILF 2005 : 4-16), qui doit rendre accessible au grand public les progrès en lexicographie historique des trente dernières années, offre ainsi une occasion privilégiée de dresser un bilan et de réfléchir aux moyens de surmonter cette aporie. C'est ce que je tenterai de faire ici, en premier lieu en présentant, dans la perspective d'une germaniste, l'état actuel des recherches au sujet des emprunts à l'ancien francique et, en second lieu, en esquissant les éventuelles conséquences qui en résultent pour l'analyse de ces emprunts dans le cadre du TLFi.

Dès 1921, Joseph Vendryès affirmait avec force que les transferts lexicaux « ont ceci de caractéristique qu'ils ne supposent nullement que l'on parle ou même que l'on sache la langue à laquelle on fait l'emprunt » (Vendryès 1921 : 341). Il me semble donc inutile d'insister sur le fait que, tout en témoignant indubitablement d'un contact linguistique et culturel relativement étroit, ces emprunts ne nécessitent pas le bilinguisme complet de tel ou tel groupe social ou de telle ou telle aire géographique, comme la recherche antérieure l'avait souvent insinué, notamment à propos des contacts linguistiques entre les populations galloromanes et les différents types de « barbares » installés sur le sol de l'ancienne Gaule aux époques tardo-antique et alto-médiévale.

2. État de la question en linguistique germano-romane

Si mon interprétation des recherches archéologiques et historiques actuelles est correcte, les conditions préalables à un échange d'emprunts linguistiques entre ces deux types de populations se posent de la manière suivante : depuis la fin du 3^e siècle, d'après les recherches archéologiques, des groupes de populations relativement hétérogènes sur le plan « ethnique », mais parlant tous des dialectes appartenant au germanique occidental (*westgermanisch*, le « westique » dans la terminologie française plus ancienne : Jolivet/Mossé 1972 : 12)² s'emparèrent des terres romaines de la rive gauche du Rhin inférieur³ où ils finirent, petit à

¹ Abréviations : abfrq. = ancien bas francique ; afrq. = ancien francique ; aha. = ancien haut allemand ; asa. = ancien saxon ; ba. = bas allemand ; mba. = moyen bas allemand ; mha. = moyen haut allemand ; mnéerl. = moyen néerlandais ; nha. = nouveau haut allemand.

² S'inspirant des usages terminologiques qui se sont imposés dans l'étude des écritures runiques, certains manuels (Sonderregger 2003 : 11) parlent aussi de « germanique méridional » (*südgermanisch*) pour désigner cette branche « westique » du germanique ancien.

³ Les attestations historiques permettant de retracer approximativement ces migrations sont rassemblées par de Boone 1954 et Runde 1998 ; de nouvelles hypothèses sur l'origine de ces populations sont proposées par

petit, par se rassembler en formant la nouvelle tribu des *Franci* (Anderson 1995 ; Wood 1995 ; Bredero 1997 ; Grahn-Hoek 2005 : 1-5) ; des pirates d'origine saxonne menaçaient les côtes et s'installaient entre autres dans la région de Bayeux et autour de l'embouchure de la Garonne et de la Loire (Wolfram 2001 : 294). A partir du 4^e siècle, les Francs s'installèrent durablement sur la Meuse inférieure et aux bords de la rivière de Waal et obtinrent une reconnaissance officielle de leurs conquêtes par l'administration romaine sous Julien l'Apostat, vers 360⁴. Par ailleurs, d'autres types de populations germaniques d'origine très variée ont été installées par les Romains sur le sol de la Gaule⁵. De plus, il ne faut surtout pas oublier les nombreux mercenaires servant dans le nouvel *exercitus Gallicanus* issu des réformes de l'armée romaine impulsées par Dioclétien et Constantin⁶. Dès le début du 4^e siècle, d'importants contingents de « barbares », composés notamment de Francs et de Saxons, mais aussi d'autres peuplades germaniques et de cavaliers non germaniques venus des plaines d'Europe orientale, s'infiltrèrent ainsi en Gaule et se répandirent, souvent sous forme de familles entières avec femmes et enfants, dans les provinces romaines de Germanie Seconde, de Belgique Première et seconde et de Lyonnaise Première. Selon le témoignage de l'archéologie, certains de ces « colons militaires » furent assez mobiles et retournèrent sur leurs terres d'origine à la fin de leur service ; d'autres s'installèrent durablement, notamment dans les régions situées au nord et à l'est de la Somme⁷. Si l'on s'en tient à l'interprétation du mobilier funéraire relevé dans les nécropoles correspondant à ce type de population, il semblerait qu'il ne soit pas rare d'y trouver des membres de plusieurs tribus germaniques installés sur le même lieu et inhumés dans la même nécropole (Wieczorek 1996). En Belgique Seconde, les Francs s'avancèrent vers la Somme vers le milieu du 5^e siècle (Keller 1996 ; Brather 2000 ; Dierckens/Périn 2003) ; puis ce fut au tour du fondateur de la monarchie mérovingienne, Clovis, d'amener, vers 486, la chute définitive du royaume de Syagrius autour de Reims, de Soissons et de Paris, royaume qui avait constitué une sorte de tampon entre l'Aquitaine wisigothique et les différents *regna* des Francs. Ainsi apparut un empire franc qui, après avoir assimilé progressivement les autres petits chefs de Cambrai, de Trèves, de Tongres, de Cologne, etc., absorba aussi politiquement le royaume wisigothique fondé en 418 entre la Loire et les Pyrénées⁸. Vers 530/534, les Francs soumirent aussi à leur domination le

Wagner 1977 ; Seebold 2000 ; 2003 et Taayke 2003. L'état actuel des recherches historiques sur la question est résumé chez Grahn-Hoek 2005, qui donne aussi de nombreuses indications bibliographiques.

⁴ À partir du témoignage des historiens romains, ce processus est retracé chez Drinkwater 1997.

⁵ D'après les recherches archéologiques actuelles, ces groupes de populations germaniques attestés au 4^e siècle dans le nord de la Gaule ne peuvent pas être considérés comme des *laeti*. Selon Horst-Wolfgang Böhme (1996 ; 1998), il s'agirait d'une élite guerrière. Sa présence en Gaule, dont les vraies raisons n'auraient pas encore pu être élucidées, ouvrait le chemin à une « civilisation mixte » renforcée ultérieurement par l'arrivée successive de populations franques.

⁶ Cet aspect ne me semble pas assez pris en compte dans les manuels d'histoire de la langue française (ainsi Pfister 1998 ; Chaurand 1999 ; Felixberger 2003), qui s'appuient tous sur l'état de la recherche historique et archéologique des années 1960–1970.

⁷ Voir à ce sujet Böhme (1998 : 51 : « Eine kleine Zahl von Nekropolen von germanischem Militär wurde [...] bis in die Merowingerzeit kontinuierlich fortgeführt, also über das Ende der Römerherrschaft hinaus. Diese finden sich ausschließlich in der Germania II (Namurois) und im Nordteil der Belgica II. Sie bezeugen nachdrücklich, dass in diesen Regionen ‚reichsfränkische‘ Bevölkerung — seit fast 100 Jahren im Lande — bereits vollständig akkulturiert war und in Gallien ihre eigentliche Heimat sah, ungeachtet ihrer ursprünglichen rechtsrheinischen Herkunft ».

⁸ Cf. Mathisen/Sivan 1999 : 7-12 ; Pohl 2002 : 59-61. Contrairement à Felixberger (2003 : 600), pour qui une rapide assimilation linguistique des Wisigoths semble peu probable en raison de l'interdiction formelle des mariages mixtes, j'aurais tendance à penser que leur romanisation linguistique devait déjà être assez avancée au moment de leur installation en Gaule. Certes, le fait que ces populations ne soient pas décelables archéologiquement, dans la mesure où leurs usages funéraires ne divergeaient guère de ceux des Galloromains (Bierbrauer 1994 : 154-155), n'implique pas nécessairement une acculturation avancée. Néanmoins, nous sommes en présence d'une population se définissant surtout par des critères militaires et ne formant qu'une

royaume des Burgondes, fondé vers 443 dans la *Sapaudia* entre le lac de Neuchâtel et le cours supérieur de l'Isère, qui avait étendu son influence dans l'actuelle Bourgogne et autour de Lyon vers 470⁹. Dans leur progression, ces Burgondes étaient éventuellement entrés en contact avec les Alamans qui s'étaient avancés jusqu'à Besançon et Langres via la porte de Bourgogne (Geuenich 1997 : 71) ; néanmoins, il n'existe aucun témoignage archéologique fiable attestant une installation durable des Alamans en Gaule consécutive à leurs raids¹⁰.

Le centre du pouvoir franc se situait donc originellement à l'ouest, dans la vieille Neustrie. Au cours du 6^e siècle, les Francs s'orientèrent plus vers l'est (Cardot 1987 ; Parisse 1990 : 13-15 ; Le Jan 1995 : 222-223), vers une Austrasie en gestation et faiblement peuplée, où certains de leurs contingents ont dû s'installer. Il va de soi que cette domination politique ne s'accompagnait pas partout d'une colonisation systématique, y compris dans le nord-est de la Galloromania. L'exercice du pouvoir franc n'aurait, au contraire, pu se concrétiser sans la participation d'autres groupes de population, car la situation démographique, à savoir le « taux de mixité » de Galloromains et de Francs, variait considérablement d'un petit pays à l'autre (Pitz/Stein 2000 ; Pitz 2002a : 96). Le facteur déterminant dans ce processus était la volonté d'acculturation et d'intégration des couches supérieures des deux groupes ethniques et leur désir de construire ensemble un nouveau monde où la tradition romano-chrétienne et certains éléments culturels germaniques pouvaient fusionner (Demandt 1989 ; Drinkwater/Elton 1992 ; Mathisen 1993 ; Brown 1995 ; 1996 ; Scheibelreiter 1999 ; Theuws/Nelson 2000 ; Geary 2002 : 130-134). Une importance considérable doit aussi être accordée à la perception que ces minorités « théodisques » en terre romane issues de diverses « tribus » germaniques avaient d'elles-mêmes (Pohl/Reimitz 1998), car c'est justement ce sentiment d'appartenance particulier qui a provoqué l'emprunt de tant de termes juridiques et guerriers propres aux classes dirigeantes qui se sont maintenus jusqu'à ce jour en français « standard » et constituent donc une proportion non négligeable des germanismes contenus dans le TLFi. Cette identité « théodisque » s'est traduite par une conception particulière de la langue dont il faut tenir compte lorsqu'on tente d'attribuer tel ou tel mot à telle ou telle ethnie. Il est facile de démontrer que la notion de *theodisca lingua* utilisée par les sources carolingiennes pour désigner la deuxième langue vernaculaire parlée au sein du royaume franc, parallèlement à la *rustica romana lingua*, transgresse les frontières des ethnies germaniques. Il faut entendre par là les variétés linguistiques de toutes les tribus germaniques qui pouvaient se rencontrer au sein de l'empire franc, aussi bien celle des Francs que des Alamans, des Thuringeois, des Bavarois, des Saxons, des Frisons, des Lombards, des Goths, etc. (cf. Haubrichs 2005 : 422). Le souci de distinction dans ce domaine apparaît donc avant

petite minorité à côté des Galloromains. Tout individu appartenant à un contingent militaire de Goths a donc dû être considéré comme tel ; on doit compter sur une proportion importante d'éléments exogènes plus ou moins « gothisés » (Wolfram 2001 : 292). Dans ce contexte, à mon sens du moins, les questionnements traditionnels des linguistes liés à la rareté des vestiges lexicaux et toponymiques se relativisent considérablement. D'après les sources écrites, l'installation des Wisigoths s'opérait par des cantonnements et par le partage des terres dans le cadre de la *sors gothica* (Mathisen/Sivan 1999 : 23-25). Ces *hospites* étrangers s'installèrent donc à proximité des Galloromains sur des terres auxquelles la population autochtone avait déjà attribué un nom qui a dû être repris par les nouveaux arrivants sous forme d'emprunts. La faiblesse des vestiges toponymiques du superstrat wisigothique s'explique ainsi sans grande difficulté car tout doublet wisigothique d'un nom galloromain était voué à disparaître avec la romanisation des locuteurs. Somme toute, la possibilité que les populations wisigothiques attribuent à leurs habitats de nouveaux noms tirés de leur propre langue n'était envisageable que lors d'une installation sur des lieux désertés, des *agri deserti*, mais la recherche historique actuelle est particulièrement critique vis-à-vis des rares témoignages écrits faisant état de tels phénomènes.

⁹ Là encore, l'installation semble s'être opérée par des cantonnements et par le partage de terres : l'approvisionnement des nouveaux arrivants aurait été garanti par l'impôt, cf. Wood 1990 : 65-67 ; Liebschuetz 1997.

¹⁰ Information aimablement communiquée par mon amie archéologue Frauke Stein (Université de Sarrebruck).

tout comme un problème méthodologique des étymologistes, habitués à voir dans les parentés entre les langues une sorte d'arbre généalogique dont les branches se déploieraient du simple vers le complexe. Cette construction ne reflète pas la situation des langues germaniques du haut Moyen Âge, et notamment de l'ancien francique. Il faut, au contraire, envisager un *continuum* composé d'un certain nombre de « noyaux » de traditions linguistiques qui ne se heurta à ses propres limites que lorsqu'il entra en contact avec d'autres *continua* de langues non apparentées (Pitz 2005b : 157). Pour les locuteurs de langues germaniques installés sur le territoire de la *Galloromania*, ce contact était quasi permanent. De ce fait, le *continuum* des variétés parlées par les Francs occidentaux se fragmenta, tel un habit d'arlequin, en petits îlots linguistiques, ce qui entraîna inévitablement des irrégularités et des innovations. Notre approche est sans doute erronée quand nous essayons d'attribuer les étymons de façon rigoureuse à telle ou telle « tribu » ou à tel ou tel dialecte germanique, et il serait probablement plus pertinent de mettre sur pied un argumentaire méthodologique pour relever de façon plus systématique ces irrégularités par lesquelles les reflets lexicaux de cette langue minorée sont inévitablement marquées.

Dans la perspective de l'historien de la langue allemande, la situation se présente ainsi : dès son apparition dans les sources écrites, la « tribu » des Francs était composée de divers petits groupes de population (Grahn-Hoek 2005 : 27-43). D'une manière générale, on peut y reconnaître des éléments appartenant au « germanique de la Weser et du Rhin » (*weser-rhein-germanisch*) et des éléments à rattacher au « germanique de la mer du Nord » (*nordseegermanisch*)¹¹, soit, pour utiliser une terminologie ancienne dérivée de Pline l'Ancien (*Naturalis historia* 4, 99) et de Tacite (*Germania* 2, 3-4), des éléments « *ingvëoniques* » (*ingwäonisch*) et « *istvëoniques* » (*istwäonisch*). Dans le détail, cette répartition s'avère néanmoins très difficile à préciser, ce qui entraîna de violentes controverses entre les spécialistes. La prédominance de l'élément *weser-rhein-germanisch* semble évidente, mais certains traits linguistiques se rapprochent aussi des variétés du *nordseegermanisch*, c'est-à-dire de l'ancien frison, de l'ancien anglais et de l'ancien saxon. C'est notamment le cas pour les parlers franciques des régions côtières. Par leur migration, ces groupes hétérogènes de Francs entrèrent en contact avec un latin régional qui se transformera progressivement en galloroman. Plus à l'Est, sur le cours moyen du Rhin, les Francs entrèrent en contact avec d'autres groupes germaniques. Ce contact fut particulièrement intense avec les Alamans qui parlaient un dialecte appartenant au « germanique de l'Elbe » (*elbgermanisch*), ou aux variétés « *(h)erminoniques* » (*[h]erminonisch*), pour reprendre l'ancienne terminologie empruntée à Tacite. En regard de cette situation complexe, il paraît peu probable, même pour les périodes les plus reculées, que les Francs aient pu employer un dialecte « uniforme » (cf. Haubrichs 1996 : 559). Au cours du haut Moyen Âge, les variétés des régions septentrionales du territoire peuplé par les Francs se sont de plus en plus rapprochées du *nordseegermanisch*, alors que la langue des Francs établis plus au sud a évolué de façon à devenir de plus en plus proche de l'ancien haut allemand, dont les fondements sont à chercher dans le « germanique de l'Elbe » (Sonderegger 2003 : 5-26). Progressivement, un *continuum* ancien bas francique (*altniederfränkisch*) s'est ainsi constitué au nord, un *continuum* ancien francique médian (*altmittelfränkisch*) au centre et un *continuum* ancien francique rhénan (*altrheinfränkisch*) au sud de l'aire géographique concernée. Ces trois blocs se distinguent avant tout par leur réception plus ou moins forte de la seconde mutation consonantique, c'est-à-dire du plus

¹¹ Cette classification, qui s'est imposée dans la recherche actuelle, a été proposée par Maurer 1952 ; 1971. Le *nordseegermanisch/ingwäonisch*, le *weser-rhein-germanisch/istwäonisch* et l'*elbgermanisch/(h)erminonisch* forment les trois branches du « westique » (*westgermanisch/südgermanisch*). Voir aussi Hutterer 1999 : 69-70 ; Schmidt 2004 : 61-64. Il faut néanmoins tenir compte du fait que les auteurs antiques dont s'inspire cette terminologie ne visaient absolument pas à distinguer des communautés linguistiques (von Schnurbein 2004).

important, mais aussi du plus contesté fait phonétique de l'histoire linguistique de l'allemand¹².

Dans ce contexte, le germaniste qui tente de reconstituer la genèse du néerlandais et de l'allemand doit concéder une importante fonction de passerelle au francique occidental (*westfränkisch*). Il faut comprendre par là toutes les variétés linguistiques apportées dans la *Galloromania* par les diverses populations franques depuis leur territoire d'origine et qui ont continué à évoluer dans ce nouvel environnement roman. Dans le cadre de l'expansion des Francs vers l'Est, ce francique occidental a probablement aussi atteint d'autres régions et s'est peut-être même répandu, du moins partiellement, dans des zones actuellement germanophones tels que le pays de Trèves, la région située entre la Moselle et la Sarre ou encore le Palatinat, que les Francs n'ont occupé réellement qu'au cours de cette expansion vers l'Est (Stein 1989). Or, cette passerelle du francique occidental s'est définitivement effondrée, au plus tard, au cours du 10^e siècle, et ne peut donc être franchie que par celui qui est capable d'utiliser en tant que source linguistique les reliquats lexicaux, toponymiques et anthroponymiques enfouis dans les dialectes galloromans. Car les étymons franciques de ces transferts, quand ils seront identifiés et analysés selon une perspective conjointe de germaniste et de romaniste, apparaissent, à côté des transferts onomastiques, comme la seule source valide pour ce dialecte disparu. Il n'existe que peu de témoignages littéraires. De plus, ils sont assez tardifs, et leur interprétation linguistique pose problème. De ce fait, dans l'état actuel de la recherche, ces textes soulèvent plus de questions qu'ils n'en résolvent. La présence, dans un manuscrit conservé au 12^e siècle à Saint-Amand (mais dont les différentes mains ne se rattachent pas aux types d'écritures connus pour ce *scriptorium*), du *Ludwigslied*, chant de la fin du 9^e siècle rédigé dans une langue dans laquelle la seconde mutation consonantique est accomplie et qu'on qualifierait donc volontiers de francique rhénan, constitue un problème non élucidé depuis des décennies, d'autant plus que ce texte a été fixé sur le parchemin par le même scribe, forcément bilingue, à qui nous devons également la *Cantilène de Sainte-Eulalie* (Herweg 2002 : 67-82). La langue des *Pariser Gespräche*, collection de traductions-types en ancien haut allemand de mots et de petites phrases romans essentiels pour la vie quotidienne, jetés sur le parchemin à la fin du 9^e ou au début du 10^e siècle par un scribe roman issu sans doute de la région de Sens, comprend de nombreuses caractéristiques qui la relient aux dialectes du nord (Haubrichs/Pfister 1989). Mais tout comme dans le *Ludwigslied*, la mutation consonantique est accomplie dans ce texte, ce qui exclut toute localisation dans l'ancien bas francique. Résoudre l'énigme de ces textes, qui ne correspondent à aucun des dialectes actuels de l'ancien espace de peuplement des Francs, est une chose. Mais il est surtout important de constater que, pour la reconstruction du francique occidental, ces textes sont d'un intérêt mineur comparés aux transferts lexicaux et onomastiques. Car les emprunts sont des reflets immédiats de la langue parlée ; ils ont été transmis de bouche à oreille, et ce constat reste aussi valable quand on admet — à juste titre me semble-t-il — qu'il faut compter sur des variations diastratiques. Il est possible que les différents mots aient été transmis par des groupes sociaux très différents au sein du magma de la population théodisque du nord-est de la *Galloromania*, mais cela ne change rien à la relation « brisée » des textes littéraires à l'égard de cette oralité historique. Il existe toujours une forme de filtre linguistique entre les deux. Même si ce filtre agit de façon différente chez chaque scribe et dans chaque texte, l'oral et l'écrit ne se situent jamais au même plan car l'écriture implique toujours un effort de « normalisation » de la langue. Il ne fait aucun doute que les emprunts « non filtrés », mais adaptés au goût et à la bouche des Galloromans, constituent la meilleure source pour la reconstruction du système phonétique et morphologique du francique occidental, car les règles de cette adaptation linguistique peuvent être

¹² Pour l'état de la recherche sur cette question voir Pitz/Vollono 2003 ; Braune/Reiffenstein 2004 : 82-95.

décrites de façon plus précise et plus aisée que le rapport complexe entre l'usage linguistique quotidien et la scripturalité littéraire.

En dépit des efforts importants entrepris par Ernst Gamillscheg dans sa *Romania Germanica* (1934/1970) pour reconstruire certains traits phonétiques de l'ancien francique, et en dépit de l'imposante documentation rassemblée par Walther von Wartburg dans les tomes 15 à 17 du FEW, ce champ de recherche rebute fortement les germanistes jusqu'à nos jours, car il ne peut être abordé qu'avec une méthodologie spécifique comparatiste nourrie d'apports de la germanistique et de la romanistique. Cette méthodologie s'appuie essentiellement sur la chronologie phonétique relative de l'une et de l'autre langue (Haubrichs 1987 ; 2003) et sur les contributions récentes en linguistique de contact relatives au fonctionnement des processus d'acculturation et d'interférence et de leurs contingences historiques (van Coetsem 2000 ; Pitz 2003 ; Riehl 2004). Depuis la publication en 1969 du dernier volume du FEW consacré aux germanismes, les recherches sur les étymons franciques dans le galloroman n'ont progressé qu'à petits pas, à savoir par des observations particulières contenues dans une littérature relative aux langues germaniques, romanes et latine très dispersée. Si l'on excepte d'épars travaux sur les mots d'origine francique attestés en latin mérovingien et carolingien (Tiefenbach 1973 ; Schmidt-Wiegand 1991 ; Sousa-Costa 1993), la seule publication d'importance dans ce domaine émane du romaniste américain Paul Brosman (1999), qui résume en un volume unique la synthèse de ses travaux antérieurs. Il y défend énergiquement la thèse selon laquelle le francique occidental n'est pas seulement une extension de l'ancien bas francique vers le sud, comme pouvaient le penser Gamillscheg ou von Wartburg. Brosman est en effet persuadé que, comme dans les textes littéraires du *Ludwigslied* et des *Pariser Gespräche*, des traces de la seconde mutation consonantique — et donc du francique rhénan — apparaissent aussi, et dans une proportion non négligeable, dans les emprunts lexicaux. Il convient de noter que pour beaucoup de lexèmes étudiés par Brosman, la recherche n'a sans doute pas encore dit son dernier mot. Il me semble, par exemple, que dans son argumentaire, Brosman s'appuie trop souvent sur d'éventuelles formes ayant subi la *Medienverschiebung*, c'est-à-dire l'assourdissement des occlusives sonores /b, d, g/, fait phonétique qui n'est observable qu'à partir du 8^e siècle et qui, de surcroît, n'intervint que dans le francique oriental (*ostfränkisch*) et dans les dialectes de l'allemand supérieur (Braune/Reifenstein 2004 : 84). Il est donc peu probable qu'il ait touché le francique occidental. Par ailleurs, cet auteur ne semble pas porter suffisamment d'attention à la possibilité, tout à fait plausible, d'une variation de formes avec ou sans élément dérivationnel en yod dans la langue source (*cf.* par exemple Kluge 1926 : § 14). De façon catégorique, l'hypothèse de formes ayant subi la mutation consonantique est privilégiée par rapport à celle d'une palatalisation romane de /t/ ou de /k/ devant yod. Cette palatalisation bien connue qui, selon les travaux récents de Max Pfister (1987b), n'intervint dans les parlers galloromans du nord-est qu'au cours des 6^e et 7^e siècles, est sans doute écartée par Brosman parce qu'il la date trop précocement.

La publication de l'ouvrage de Brosman coïncide avec les tentatives récentes de plusieurs spécialistes de l'histoire de la langue néerlandaise de reprendre le problème selon de nouvelles approches. Ces travaux ne se limitent pas seulement à une reconstitution des traits linguistiques du francique occidental en tant que tels et à la désignation de ses parentés les plus proches. Ils abordent aussi la question, sans doute encore plus intéressante pour les germanistes, de la responsabilité des différentes migrations et des comportements linguistiques des Francs occidentaux dans la différenciation des futures parlers bas francique, francique médian et francique rhénan. Pour répondre à de tels questionnements, fort complexes, ces études ne s'appuient pas seulement sur la mutation consonantique que le bas francique n'a pas connue, mais aussi sur les évolutions vocaliques importantes du néerlandais.

Le germaniste américain Anthony Buccini (2003), par exemple, stipule pour les parlers d'une vaste zone s'étendant des Pays-Bas occidentaux jusqu'au Boulonnais et au Pas-de-Calais une forte influence du « germanique de la mer du Nord » (*nordseegermanisch*)¹³. Selon lui, la plupart des Francs dits « saliens »¹⁴ ou « mérovingiens » se seraient installés en France et dans les régions les plus attractives du Brabant et du sud-est des Flandres, et leur langue — le francique occidental importé dans la Galloromania — ressemblerait donc pour l'essentiel aux dialectes des Pays-Bas orientaux. Une faible influence du « germanique de la mer du Nord » dans ces dialectes franciques lui semble probable, mais les relations majeures se seraient établies avec les dialectes parlés entre Meuse et Rhin. Cette thèse est vivement contredite par le germaniste belge Luc de Grauwe (2003 : 93), qui pense qu'il n'est pas possible d'analyser la situation linguistique du nord de la France durant le haut Moyen Âge et son éventuelle proportion francique avec les méthodes classiques de la linguistique historique aussi longtemps qu'on postule « une délimitation très précise des aires linguistiques ». Il préfère évoquer une « symbiose variable d'éléments nouveaux germaniques et d'éléments anciens galloromans », complétée par des facteurs diastratiques. Selon lui, le nord de la France sous le haut Moyen Âge apparaîtrait ainsi comme une zone mixte bien affirmée, caractérisée par une semi communication, comme ce fut longtemps le cas en Scandinavie. Dans la mesure où « la Gaule du Nord hébergeait avant l'an Mil un ensemble mixte de Francs linguistiquement hétérogènes et partiellement romanisés », le francique occidental ne lui apparaît absolument pas comme la poursuite méridionale de l'ancien bas francique. Il souligne aussi que pour cette région, nous disposons de textes et de gloses qu'il n'est pas possible de ranger dans le bas francique. Si l'on se limite à l'analyse linguistique des gloses de la *Lex Salica*, qui ont été bien étudiées par Ruth Schmidt-Wiegand (1989), les fondements linguistiques du francique occidental doivent effectivement être considérés comme du bas francique ayant subi des influences du francique médian, voire même du francique rhénan (Schmidt-Wiegand 1989 : 169). Mais j'ai déjà évoqué les difficultés méthodologiques propres aux rares sources écrites. À mon avis, il faut séparer les potentialités qu'offrent les divers types de sources bien plus nettement que ne le fait de Grauwe. Enfin, de Grauwe adopte la position de Brosman quand il affirme qu'une influence nette du francique médian, voire du francique rhénan, sont percevables dans le francique occidental. Comme l'avait déjà fait Rudolf Schützeichel (1973a ; 1973b), il les explique par des mouvements migratoires plus récents de Francs depuis la Rhénanie en direction de l'Ouest, mais de tels mouvements ne sont pas confirmés par l'archéologie¹⁵. Ils n'auraient donc pu intervenir qu'après l'abandon du rituel des cimetières à rangées chez les Francs, soit à partir du 8^e siècle. Une argumentation similaire se trouve chez Christopher Wells, de l'Université d'Oxford, qui voit dans les événements politiques, c'est-à-dire dans le remplacement de la dynastie mérovingienne par les Carolingiens, un élément « qui a probablement renforcé l'influence orientale (austrasienne, donc rhénane) dans les territoires colonisés à l'ouest » (Wells 1990 : 54). Cet auteur propose donc une périodisation du francique occidental en deux étapes jusqu'à l'extinction de la langue : la première jusque vers 750 et la seconde à partir de 750. « La langue parlée dans les parties occidentales de l'empire franc durant la première période », affirme-t-il, « n'était sans doute pas du haut allemand » (Wells 1990 : 54).

¹³ Voir aussi, dans une perspective de romaniste, Wolf 1982.

¹⁴ Pour l'évaluation de cette notion problématique, on se reportera à Springer 1997, 1998 et Grahn-Hoek 2005 : 10.

¹⁵ Information aimablement communiquée par Frauke Stein (Université de Sarrebruck).

Dans les faits, la résolution de ces questions pendantes me semble dépendre de deux facteurs majeurs :

1) En premier lieu, d'une datation stricte des critères phonétiques apportés dans l'argumentation aussi bien pour la langue source que pour la langue réceptrice. Pour les dialectes franciques, les divers processus de monophthongaison et de diphtongaison (Pitz 1997 : 791-792 ; 883-895), tout comme la métaphonie par *-i*, intervenue au 8^e siècle (Pitz 1997 : 793 ; 867-871), doivent être particulièrement pris en compte. Concernant la langue réceptrice, on évoquera les phénomènes les plus caractéristiques dans le domaine consonantique (sonorisations, palatalisations) et dans le domaine vocalique (diphtongaisons des voyelles toniques) qui, comme on le sait, ont souvent affecté le nord-est avec un retard important (Pitz 2003 : 90). Ces nouvelles datations des faits caractéristiques obligent souvent à modifier le cadre chronologique établi dans la littérature scientifique ancienne pour l'adoption de certains mots.

2) En second lieu, il faut travailler énergiquement à l'établissement de critères méthodologiques valides permettant de distinguer plus nettement les emprunts dus à un adstrat plus récent que ceux dus au superstat ancien francique.

3. Pour une révision du TLFi

La première conclusion méthodologique qui découle de cet état de la recherche en germanistique, dans la perspective d'une mise à jour des notices étymologiques consacrées aux emprunts à l'ancien bas francique dans le TLFi, me paraît être d'abandonner désormais l'utilisation systématique du qualificatif *ancien bas francique* et de le remplacer par des dénominations plus neutres telles que *ancien francique* ou *francique occidental*. Dans la mesure où de nombreux germanistes rechignent à utiliser l'expression de *francique occidental* car trop de doutes subsistent sur l'existence d'un dialecte francique de l'Ouest plus ou moins homogène, il me semble opportun d'employer l'expression déjà privilégiée par Gamillscheg, à savoir *ancien francique*, qui, par ailleurs, a également été retenue par Elda Morlicchio pour la présentation des lexèmes d'origine francique de l'italien dans LEI Germanismi. L'expression *ancien francique* offre l'avantage de dire clairement qu'une unité linguistique donnée appartient à la langue des Francs. Elle suggère néanmoins aussi l'idée d'un emprunt antérieur à l'apparition du trait différenciateur décisif que constitue la seconde mutation consonantique, donc antérieur au 7^e siècle¹⁶. Cette approche chronologique constituait une évidence pour Gamillscheg, dans la mesure où il était persuadé que la plupart des lexèmes avaient été empruntés très tôt (Gamillscheg 1970 : 424). Néanmoins, la recherche a prouvé depuis que le peuplement franc de certaines régions comme la Lorraine n'est intervenu qu'au cours du 6^e siècle (Stein 1989). Ailleurs, dans des lieux moins favorables à la colonisation, tels que l'Argonne ou les Ardennes, il est encore plus tardif (Haubrichs 1992).

Dans tous les cas où les emprunts reflètent des faits phonétiques relativement récents de la langue source, il faudrait donner plus de précisions et tenter d'identifier la région d'origine et éventuellement le moment d'intégration de l'emprunt dans telle ou telle variété galloromane. Mais pour cela, il faudrait en savoir beaucoup plus sur l'étymologie de l'étymon et sur l'histoire du mot dans la langue source que ce qu'en donnent Gamillscheg ou le FEW, sources principales des notices historiques du TLF(i). Les formes issues du germanique occidental

¹⁶ La mutation consonantique s'est accomplie par étapes chronologiques, la mutation de /t/ étant antérieure à celle de /k/. Les premières attestations de la mutation de /t/ proviennent de l'aire alémanique et datent de la première moitié du 6^e siècle. Dans l'aire du francique, elle ne semble pas être antérieure à la fin du 6^e, voire au début du 7^e siècle ; la mutation de /k/ y date du 7^e siècle (Haubrichs 1987 : 1365).

sont généralement qualifiées de *franciques* (« fränkisch »)¹⁷ par Gamillscheg, qui a peu utilisé le FEW, y compris dans la nouvelle édition de sa *Romania germanica* (1970), et qui tirait ses renseignements de son propre *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache* (1969) ainsi que du REW. Le FEW fournit des indications plus différenciées et classe les étymons sous des rubriques particulières telles que *germanique*, *ancien francique*, *ancien bas francique*, *ancien haut allemand*, etc. On cherchera cependant vainement une justification de cette classification. Elle semble reposer essentiellement sur la répartition géographique des transferts en galloroman. Le FEW n'ambitionne pas d'établir des parallèles de l'étymon dans différentes langues germaniques, car cette tâche relèverait du domaine de l'étymologie de l'étymon et incomberait donc aux germanistes. De ce fait, il donne rarement les indications bibliographiques tirées de dictionnaires étymologiques des différentes langues germaniques pour les lexèmes concernés.

Et pourtant : ranger par exemple **hlanka* subst. fém. « flanc, aiguillage » (von Wartburg in FEW 16, 211a-213a) exclusivement dans l'ancien bas francique ne saurait se justifier suffisamment dans une perspective de germaniste, car le même mot est bien attesté en ancien haut allemand avec le sémantisme de « hanche » (Kluge/Seebold 1995 : 310). Il en va de même pour le français *froc* subst. masc. « sorte de manteau », qui ne saurait être attribué avec certitude à l'ancien bas francique **hrokk* (von Wartburg in FEW 16, 248a-249b), puisque *aha. (h)roc* est très bien attesté (Kluge/Seebold 1995 : 689). En « westique », il convient d'ailleurs de poser **hrukka-* ; le mot est passé en latin médiéval sous de multiples variantes graphiques (*roccus*, *rokkus*, *rochus*, *roquus*, etc. : Niermeyer *et al.* 2002 : 661), dont des formes avec substitution phonétique du [h] germanique devant [r], imprononçable par les Galloromans, par [fr] (Pitz 1997 : 797), comme *froccus* et, avec changement de la liquide, *floccus*. On pourrait multiplier sans difficulté ce type d'exemples.

On notera en outre que les bases des étymons germaniques sont souvent mal identifiées : à la place de « *hosa* (germ.) » (von Wartburg in FEW 16, 228a), il faudrait poser « *husōn* f. (germ.) » (Kluge/Seebold 1995 : 384) ; à la place de « *hol* (germ.) » (von Wartburg in FEW 16, 220a), « **hula-* (germ.) » (Kluge/Seebold 1995 : 379) ; à la place de « **hnapp* (germ.) » (von Wartburg in FEW 16, 214a), « **hnappa-*, m. (germ.) » (Kluge/Seebold 1995 : 582), etc. Par une sorte de déterminisme à l'envers, les étymons franciques sont aussi souvent posés de manière à correspondre phonétiquement au résultat galloroman, alors que du point de vue du germaniste, cette forme reconstruite semble souvent problématique.

Les notices étymologiques du TLF(i) ne vont guère plus loin. En règle générale, elles rendent compte de la littérature spécialisée en histoire du français et se réfèrent par ailleurs au FEW et, accessoirement, au *Etymologisches Wörterbuch* de Gamillscheg (1969). Les étymons germaniques proposés par le FEW ne sont vérifiés que dans quelques rares cas alors qu'il aurait été aisé de consulter le *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache* de Friedrich Kluge (Kluge/Seebold 1995), le *Nederlands Etymologisch Woordenboek* de Jan de Vries (1997), le *Handbook of Germanic Etymology* de Vladimir Orel (2003) ou encore les 33 volumes, désormais consultables en ligne, de la refonte du *Deutsches Wörterbuch* des frères Grimm (DWB), qui demeure la source la plus complète sur le lexique allemand. Dans quelques cas seulement, les renseignements sur la langue source sont plus complets que dans le FEW. À ce propos, on peut citer, dans le deuxième volume imprimé du TLF (1973), pourtant très critiqué, le germanisme *alleu* subst. masc. « propriété acquise par héritage et libre de toute obligation ou redevance », qui a fait l'objet de multiples analyses, notamment

¹⁷ Dans la mesure où ce terme s'applique, dans les études sociolinguistiques récentes, aux dialectes actuels de la Lorraine germanophone, il ne me semble malheureusement plus assez distinctif pour désigner la langue des Francs mérovingiens.

dans le domaine de l'histoire du droit (DRW 1, 486-502 ; Hollyman 1957 : 51 ; HRG 1, 120-121 ; Ebner 1969 ; LM 1 : 440-441 ; Tiefenbach 1973 : 97-100 ; Sousa-Costa 1993 : 229-235 ; Dovetto *in* LEI Germanismi 1, 38 ; DMA 41). Ce mot n'est plus attesté en ancien haut allemand après le 9^e siècle (AhdWb 1, 232), ni dans les autres langues germaniques, ce qui s'explique sans doute par son appartenance au métalangage juridique. Les documents en latin médiéval et en ancien français fournissent donc nettement plus de témoignages que la *Germania* elle-même. Jacob Grimm interpréta ce mot comme un composé du germ. **ala-* « tout » et du germ. **auda-* « possession » (Grimm 1922 : 2 : 4). Néanmoins, en raison des nombreuses attestations en latin mérovingien qui indiquent une intégration du mot dans la troisième déclinaison latine sous la forme *alodis* (Sousa-Costa 1993 : 229 ; Dovetto *in* LEI Germanismi 1, 38), on doit compter sur un passage précoce de **auda-*, appartenant initialement à la déclinaison en *-a* (Bammesberger 1990 : 35), à la déclinaison en *-i* (Bammesberger 1990 : 123), ce qui ne pose pas de problèmes majeurs du point de vue du germaniste (Braune/Reiffenstein 2004 : § 194 n. 1). Pour la base originelle en ancien francique, il convient donc de poser **alaud*. Au vu de l'évolution ultérieure en galloroman, qui nécessite une forme **alod*, force est de constater que la diphtongue germanique [au] suit ici le modèle de lat. *cauda* > (latin parlé) *çoda* > fr. *queue* (Wolf/Hupka 1981 : § 119), même si ce traitement de la diphtongue est particulièrement rare dans le nord de la Gaule, où *-au-* est généralement maintenu dans les mots hérités comme dans les emprunts à l'ancien francique, puis réduit à [ɔ] vers le 8^e siècle¹⁸. Dans la langue source, la diphtongue est également conservée jusqu'au 8^e siècle (Braune/Reiffenstein 2004 : § 45 ; Franck 1971 : § 32-34) ; il semble donc impossible que la réduction à [ɔ] puisse être imputée à la langue source. Par ailleurs, on notera que les attestations tirées de chartes mérovingiennes originales comme, en 629/39, *de alote parentum* ou, en 709, *tam de alote*, fournissent des indices chronologiques tout aussi importants pour la chute des voyelles finales en galloroman, car les graphies en <ɔ> témoignant sans doute d'un assourdissement de la dentale ne peuvent en aucun cas provenir de la langue source, l'ancien francique et l'ancien haut allemand ayant conservé la consonne sonore (Pitz à paraître).

Dans le dossier de présentation du projet TLF-Étym, c'est le substantif *lucarne* qui illustre la catégorie des emprunts à l'ancien francique (cf. ATILF 2005 : 16). La notice refondue qui lui est consacrée reprend l'étymologie **lūkinna* du FEW sans commentaire (Steinfeld *in* ATILF 2005 : 37). Cette étymologie part du néerl. *luik* « volet ; ouverture d'une mansarde fermée par un volet » (de Vries 1997 : 415) ou du ba. *luuk* « clapet, volet, couvercle » (DWB 12, 1286), un « mot du nord » typique¹⁹, uniquement attesté en bas francique et en bas allemand et qui manque dans les dialectes franciques de Rhénanie. On suppose alors qu'une variante féminine de *luik* aurait été formée à l'aide du suffixe **-innjō*. Outre de simples formes féminines forgées sur des noms personnels masculins (*König – Königin* ; *Wirt – Wirtin* : Kluge 1926 : § 39-41), ce suffixe forme des termes abstraits (Wilmanns 1899 : 2 : 313 ; Kluge 1926 : § 150 ; Schatz 1927 : 220). Il semble donc plausible qu'une forme **lūkinna* « ouverture (dans le mur) fermée par un clapet » puisse être construite à partir de l'afrq. **lūk* « clapet ». Néanmoins, le suffixe est très mal et très tardivement attesté ; les premières mentions ne remontent pas plus loin que le 11^e siècle. Comme dans le cas de l'aha. *wuostinna*, concurrencé par aha. *wuostī*, mha. *wüeste*, nha. *Wüste*, de telles formations en **-innjō* semblent avoir été remplacées assez tôt par des formes construites à l'aide du suffixe **-ja*, plus « simples » (Braune/Reiffenstein 2004 : § 211 Anm. 1). Un afrq. **lūkī* fém., mnéerl. *lūke* fém. « ouverture » (de Vries 1997 : 415), passé en bas allemand, puis en allemand standard par le biais du vocabulaire des marins (Kluge/Seebold 1995 : 527 s.v. *Luke*), aurait

¹⁸ Pour les problèmes de datation de cette évolution régulière, voir Pitz 1997 : 791.

¹⁹ Pour la définition de ce terme (« Nordwörter » vs. « Südwörter »), voir Vollono à paraître.

donc éradiqué l'ancien **lūkinna* dont les traces n'existent que dans les transferts français. La conservation du [k] intervocalique dans la forme française plaide d'ailleurs aussi en faveur d'un transfert tardif ; il doit avoir été intégré après l'accomplissement de la sonorisation des occlusives sourdes intervocaliques, fait phonétique intervenu relativement tard, à savoir à partir du 7^e siècle, dans les parlers du nord-est du domaine d'oïl, d'après les recherches de Max Pfister (1992). Il est possible que ce transfert soit postérieur à l'époque franque.

La même logique prévaut dans le traitement étymologique de *hanche* subst. fém. « région du corps qui unit chaque membre inférieur au tronc » par le TLF(i), qui note :

Du germ. **hanka* « hanche » (cf. m. néerl. *hanke* « id. ») qui s'est substitué au lat. *coxa* « hanche » (v. *cuisse*) lorsque ce dernier a remplacé le lat. *femur* « cuisse », lequel était devenu homon. de **femus* « fumier » (v. *fumier*). Cf. WARTBURG, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, 2^e éd., p. 127 et FEW t. 16, p. 142b (TLF[i], cité par Thibault 2005 : 23-24 [pour *hanchu*]).

Le TLF(i) se réfère ici à ce qu'on est convenu de considérer comme un cas très classique d'évitement des homonymes : « Pourquoi le latin *coxa* a-t-il changé de sens ? », nous demande Baldinger (1977 : 218-219), et il rétorque :

La réponse a été donnée par M. von Wartburg : par l'évolution phonétique postclassique, il y a eu homonymie fâcheuse entre le latin *femur* « cuisse » et le latin *fimus* « fumier ». Le sujet parlant, pour éviter le malentendu, préférerait le terme de *coxa* « hanche » pour désigner la « cuisse ». L'imprécision sémantique a résolu provisoirement le conflit d'origine phonétique. Provisoirement, puisque le besoin de distinguer les deux parties du corps devait subsister. Mais alors, le germanique **hanka*, la « hanche », un mot d'emprunt, servit à tirer la langue de ce nouvel embarras sémantique.

Or, indépendamment du fait que l'homonymie soit globalement mieux tolérée qu'on ne le pensait antérieurement, comme l'ont montré les recherches récentes sur la question²⁰, il faut noter au sujet de ce schéma d'explication classique que chaque incertitude de dénomination n'était pas nécessairement résolue par le biais d'un néologisme ou d'un emprunt linguistique, y compris dans les dénominations de parties du corps. Comme le souligne fort justement Artur Greive (1970 : 272), dans beaucoup de dialectes actuels, les dénominations du pied, de la cuisse et de la jambe ne sont pas clairement distinguées. De plus, le mot germanique **hanka* connaît la même incertitude sémantique que le mot latin car comme celui-ci, il pouvait désigner aussi bien la hanche que la cuisse. *Hanke* subst. fém. s'est conservé jusqu'en nouveau haut allemand avec le sémantisme de « hanche ou cuisse du cheval ». Dans le Tyrol, le diminutif *Henkel* est attesté avec le sémantisme de « cuisse, jambon » (DWB 10, 455) sans que l'on puisse affirmer avec certitude que ce mot ait toujours exclusivement désigné la hanche ou la cuisse d'un animal, et particulièrement celle du cheval, comme le suggère l'argumentation de Harald Weinrich citée par le DEAF²¹ ; le mnéerl. *hanke* désigne bien la hanche en général (Verdam 1961 : 237). Le fait qu'on ait attribué à ce mot une large diffusion dans presque toute l'étendue du domaine roman, d'où sa classification parmi les rares mots d'origine germanique empruntés durant l'Antiquité tardive, tient de son traitement commun avec les nombreuses formes sans [h] initial relevées par Greive (1970 : 280-281) : ancien occitan *anca* « hanche, cuisse de sanglier », catalan *anca* « fesse », ancien espagnol *ancha* «cuisse», portugais *anca* « cuisse », italien *anca* « hanche », etc., sans oublier le latin médiéval *anca* « hanche » (Niermeyer *et al.* 2002 : 56).

Or, du point de vue de l'étymologie-origine, il convient de distinguer clairement deux racines indo-européennes différentes, à savoir, d'une part, la racine **ank-*, **ang-* « courber », pouvant désigner toutes les parties du corps présentant des courbures comme les doigts de pied, la nuque, les articulations et — évidemment — la hanche (Pokorny 1959 : 46-47). S'y

²⁰ L'homonymie ne semble constituer un véritable problème que lorsque les homonymes appartiennent au même champ lexical (Schneider 1988 ; Schierholz 1991).

²¹ Cf. Städtler in DEAF H 126 (citant Weinrich) : « offenbar stammt das Wort aus der Reitersprache ».

rattachent, par exemple, latin *ancus*, *a*, *um* adj. « courbé » (Georges 1913 : 421) ainsi qu'une forme germanique **ankō* subst. fém. à laquelle se rattache l'aha. *anka* subst. fém. et son « successeur » *Anke*, attesté dans les dialectes de l'allemand médian et de l'allemand supérieur avec le sémantisme de « nuque, articulation, courbure » (DWB 1, 378 ; Knetschke 1956 ; AhdWb 1, 528-532 ; Splett 1993 : 1 : 23). D'autre part, il existe une racine indo-européenne **(s)keng-* « boiter, être courbé » (Pokorny 1959 : 930), d'où le germ. **skanka-*, qui est à l'origine de l'anglo-saxon *sceanca* subst. fém. « cuisse » et, avec apophonie, du mba. *Schinke* subst. fém. « cuisse » (Kluge/Seebold 1995 : 717). Ce thème produit aussi des variantes sans [s] initial, et c'est là qu'il faut ranger l'all. *Hanke* cité plus haut. L'appartenance des formes sans [h] initial au thème germ. **skanka-* reste donc à prouver²². *A priori*, il semble plus prudent de séparer le fr. *hanche*, issu d'un afrq. **hanka-*, du lat. médiéval *anca* et de ses correspondants romans et de considérer les formes avec [h] initial issues de **hanka-* comme des emprunts d'époque mérovingienne. On peut donc penser que von Wartburg ne fournit peut-être pas toutes les données relatives à la motivation de ce transfert, d'autant plus que l'emploi métonymique de *femur* pour désigner les organes sexuels masculins (Georges 1913 : 2715-2716)²³ fournit sans doute une explication plus convaincante de la disparition de ce mot dans la plupart des langues romanes. Pour qu'il y ait eu transfert dans un contexte d'acculturation et d'interférence, d'autres contingences culturelles sur lesquelles, faute de sources, nous ne pouvons formuler que des hypothèses, ont sans doute été nécessaires. Les usages vestimentaires constituent peut-être un indicateur potentiel car chez les Francs, comme chez d'autres peuplades germaniques d'ailleurs, aussi bien les hommes que les femmes portaient sur les hanches des ceintures d'apparat qui faisaient ressortir cette partie du corps (Périm/Kazanski 1996 ; Vallet 1996).

Les fascicules du LEI consacrés aux germanismes dans la langue italienne et placés sous la responsabilité de la germaniste Elda Morlicchio (LEI Germanismi) sont plus ambitieux. Tous les étymons y sont donnés en fonction de l'état actuel de la recherche. Les dictionnaires étymologiques du domaine germanique sont cités. La littérature scientifique relativement abondante concernant les emprunts du latin médiéval au francique est longuement discutée ; l'histoire du mot est traitée en prenant en compte la perspective germaniste.

Si l'on analyse de près les différents volumes du FEW, œuvre de très longue haleine, il apparaît que von Wartburg a dû changer plusieurs fois d'opinion au sujet de l'origine de ses étymons franciques. Contrairement à Gamillscheg, qui a toujours nié l'idée d'éventuelles traces de la mutation consonantique dans les emprunts du galloroman au francique et a interprété tous les mots susceptibles d'avoir subi ce fait phonétique comme des emprunts ultérieurs, provenant de dialectes frontaliers ou du milieu multilingue des villes commerçantes du nord-est de la France (Gamillscheg 1970 : 411), von Wartburg admet d'abord, dans les deux premiers volumes du FEW, l'éventualité que certains transferts puissent provenir non pas de l'ancien bas francique mais d'autres dialectes franciques considérés comme partie intégrante de l'ancien haut allemand. Il adhère donc en cela à la vision défendue par Meyer-Lübke dans le REW, car la dernière édition de ce dictionnaire ne contenait pas moins de 126 étymons considérés comme des emprunts à l'ancien haut allemand. Puis, sous l'influence du germaniste Theodor Frings, avec lequel il avait intensément collaboré durant ses années à Leipzig, collaboration qui s'est traduite par plusieurs articles communs (ainsi Frings/Wartburg 1939) et qui déterminera finalement aussi l'idée que von Wartburg se fera de la différenciation de la *Galloromania* dans son ouvrage de référence sur la fragmentation linguistique de la Romania (1967), von Wartburg rejette entièrement cette hypothèse avant de

²² Elle supposerait une chute précoce du [h] initial, phénomène fréquent dans les mots latins ou romans d'origine germanique, cf. Stotz 1996 : 158 : § 118.6.

²³ Cf. aussi DEAF H 126 et Greive 1970 : 277 : « Angewiesen ist man auf diese Erklärung nicht ».

s'y rallier de nouveau, petit à petit, dans quelques articles des volumes 17 et 15 du FEW qui, comme on le sait, sont postérieurs au volume 16 (Pitz 2000 : 77).

Pour le verbe *saisir*, par exemple, il finira par poser « **sazjan* (ahd.) *setzen* » (von Wartburg in FEW 17, 19b) en précisant dans la note 9 de l'article correspondant : « Il faut rappeler que Bruckner » (qui, ceci dit en passant, était l'une des références majeures de Meyer-Lübke pour le REW) « a démontré que vers 800, le francique occidental parlé dans le nord de la France participait, comme le francique rhénan, à la mutation consonantique ». On relèvera que von Wartburg emploie ici le terme de « *westfränkisch* » qu'il avait jusqu'alors consciencieusement évité. Comme Paul Brosman (1999 : 1-7) l'a souligné avec force, cet état de fait risque fortement d'indisposer le lecteur non averti. Il en résulte, dit-il, que le dictionnaire contient tellement d'incohérences au sujet de l'ancien francique que l'utilisateur non informé à la recherche d'une étymologie particulière peut avoir des impressions bien différentes selon qu'il consulte l'une ou l'autre entrée à quelques pages de différence²⁴.

Les germanistes ont toujours considéré leur rôle dans la recherche sur le superstrat francique dans les langues romanes comme celui d'un conseiller, même s'il ne faut pas sous-estimer les impulsions méthodologiques qu'ils ont transmises aux romanistes. C'est le cas pour Friedrich Kluge, l'initiateur de l'*Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache* (1883/1995), et pour sa contribution, fondamentale pour l'époque, au *Grundriss der romanischen Philologie* de Gröber (Kluge 1904/1906), qui a servi de fondement au REW de Meyer-Lübke. C'est encore plus vrai pour le projet avorté de Kluge (1915) d'un *Ducangius theodiscus*, c'est-à-dire d'une collection systématique du matériel lexical germanique dans les sources latines médiévales. Cela vaut aussi pour Josef Schatz, auteur d'une grammaire de l'ancien haut allemand toujours très utilisée (1927) et collègue impliqué dans les recherches de Gamillscheg (cf. Gamillscheg 1970 : VI). Mais c'est surtout vrai pour Theodor Frings, auteur en 1932 de la *Germania romana*, qui reste jusqu'à nos jours un manuel de référence des mots d'origine latine en allemand, qui a d'abord inspiré la *Romania germanica* de Gamillscheg (cf. Gamillscheg 1970 : VI) et qui, par la suite, a constitué avec von Wartburg un tandem fructueux.

Un sujet de recherche intéressant consisterait à démontrer l'influence de Frings et de la recherche historique sur la genèse des espaces culturels (« Kulturraumforschung ») des membres de « l'École Rhénane » de l'*Institut für Rheinische Landeskunde* de l'Université de Bonn sur von Wartburg et sur la recherche sur le superstrat, y compris les réactions de son plus acide critique Harri Meier, également de l'Université de Bonn, qui remettait violemment en cause ce concept de la « Kulturraumforschung » dans son ensemble (cf. Pitz 2005c). Cette querelle au sein des sciences *historiques* sur le bien-fondé de ce concept épistémologique a considérablement freiné les recherches *linguistiques* parce qu'on ne s'interrogeait désormais plus sur l'existence effective d'indicateurs valables susceptibles de nous renseigner sur cette question problématique et qu'en rejetant tout à fait justement les idées de « l'École Rhénane » sur l'impact *toponymique* du superstrat germanique (Pitz 2005a), ses adversaires finirent aussi par nier toute influence sur le *lexique*, sans tenir compte du fait que les conditions historiques préalables à un emprunt lexical sont radicalement différentes de celles que nécessite la conservation d'un reliquat toponymique « authentique », c'est-à-dire d'un toponyme germanique qui ne serait pas formé à partir d'un mot emprunté. Car Theodor Frings, né sur les bords du Rhin inférieur, a cherché toute sa vie à prouver la position clé du néerlandais dans la genèse fortement contestée du « westique » (Frings 1944). Il justifiait cette position en

²⁴ Cf. Brosman 1999 : 5-6 : « As a result the dictionary contains so many inconsistencies concerning Old High German that the unwary user seeking a single etymology can often receive quite different impressions depending on whether he consults one or the other of two entries only a few pages apart ».

affirmant que l'ancien bas francique était la langue des Francs occidentaux au rôle politique essentiel. Les conceptions de Frings à ce sujet ont été largement reprises par le FEW, comme l'analyse de nombreux articles le démontrerait aisément. Il est inutile de préciser que cette vision ne correspond plus à l'état de la recherche des historiens, des archéologues comme des germanistes contemporains. Il convient donc de soumettre ces articles du FEW à un examen critique dans la refonte des notices historiques du TLFi.

Un examen approfondi de l'étymologie des étymons figurant dans les volumes 15 à 17 du FEW par les spécialistes de la langue source n'a jamais été effectué. Pour les historiens de la langue allemande comme pour les spécialistes du néerlandais, un tel examen constitue cependant une des tâches les plus urgentes. Selon la perspective des germanistes, il s'agit de démontrer dans quelle mesure certains traits différenciateurs entre les diverses variétés du « westique » de l'époque antérieure à l'ancien haut allemand se reflètent dans les reliquats galloromans. Les avancées dans ce domaine entraîneront inévitablement une meilleure connaissance de l'origine « ethnique » des tribus franques et des axes prioritaires de leur expansion. La genèse de l'aire linguistique de l'ancien haut allemand pourrait ainsi être décrite plus facilement en respectant, évidemment, l'*a priori* méthodologique qui affirme que, dans le domaine du lexique, la valeur des renseignements fournis par la géolinguistique dépend de critères multiples et variés, dont notamment la répartition concrète des choses désignées. Il faut donc prendre en compte les nombreuses évolutions linguistiques et extra-linguistiques plus récentes qui auraient pu modifier la répartition spatiale de certains lexèmes qui intéressent les germanistes. Je rappelle l'article essentiel de Max Pfister (1973), qui a pu démontrer que la distribution actuelle de nombreux emprunts lexicaux est due à des diffusions secondaires difficiles à cerner, suivant des chemins différents pour chaque mot particulier en fonction de contingences socioculturelles variables. En ce qui concerne les nombreux termes juridiques et guerriers empruntés à la classe dirigeante franque et conservés en français standard, cette diffusion secondaire doit sans doute être mise en relation avec les rapprochements culturels des 7^e et 8^e siècles dont on trouve les impacts les plus pertinents sur le plan anthroponymique à travers l'adoption de nombreux anthroponymes francs par la population galloromane ; pour d'autres mots, elle peut être plus tardive.

Dans la perspective d'une linguistique de contact, lors de la classification typologique et de l'analyse linguistique de chaque lexème du TLFi considéré par le FEW comme un emprunt à l'ancien bas francique, les critères méthodologiques suivants devront être respectés :

1) Une distinction précise doit être établie entre, d'une part, les mots considérés comme d'authentiques formations franciques (ou « westiques ») qui ne présentent pas de particularités restreintes au francique occidental et, d'autre part, les mots qui présentent de telles particularités.

2) Pour chaque cas particulier, il faut alors vérifier si ces particularités s'expliquent de façon satisfaisante par le principe de la *variation* propre à la langue source elle-même ou s'il faut recourir, pour les expliquer, à l'*interférence* avec le galloroman, qu'il s'agisse de la phonétique, de la morphologie ou de la formation lexicale.

Ces particularités et leurs reflets graphématiques doivent faire l'objet de commentaires approfondis avec, éventuellement, l'indication de formes similaires. Ceci permettrait aux utilisateurs d'évaluer les éventuelles interférences ou substitutions phonétiques qui s'y rencontreraient dans leur fréquence, dans leur motivation et dans leur valeur chronologique. On pourrait alors en tirer des conclusions importantes au sujet de l'intensité, de la durée et du « mode opératoire » du contact des langues. C'est d'autant plus important que le véritable impact de l'interférence dans ces périodes reculées de l'histoire linguistique ne saurait être décrit avec d'autres moyens car pour l'analyse de l'acquisition des compétences linguistiques,

une linguistique de contact aux visées historiques ne peut pas recourir aux méthodes classiques de la sociolinguistique telles que les enquêtes ou les approches psycholinguistiques. Les emprunts du français à l'ancien francique pourraient ainsi fournir une contribution épistémologique qui dépasserait largement le simple établissement de l'étymologie et qui irait au-delà de l'histoire de tel ou tel mot particulier.

L'objectif consiste donc à établir une distinction fondamentale entre

- a) les formations authentiquement germaniques et
- b) toutes sortes de formations hybrides, qu'il convient de distinguer nettement des cas précédents.

Les emprunts authentiques ont été entendus directement par les Galloromans et repris tels quels. De par leur formation, ces lexèmes revêtent les caractéristiques suivantes :

- 1) Dans l'idéal, ils sont attestés dans plusieurs langues appartenant au « westique ».
- 2) Si tel n'est pas le cas, ils sont au moins grammaticalement corrects et ne renferment que du matériel lexical attesté dans les langues appartenant au « westique ».
- 3) Une attention particulière doit être portée aux mots composés et aux dérivés. Pour les composés, le déterminé comme le déterminant doivent être germaniques ; les dérivés comprennent uniquement des éléments de formation lexicale germaniques.
- 4) Toujours pour les dérivés et les composés, la jonction entre les différentes composantes se fait selon des règles morphologiques propres aux langues germaniques.
- 5) Les formations sont aussi sémantiquement pertinentes et peuvent être rangées dans une série de mots de formation analogue avec lesquels elles peuvent être comparées sans difficulté.

Pour illustrer mes propos, je me contenterai ici de citer deux exemples qui présentent un intérêt particulier pour les germanistes. Le premier concerne *haie* subst. fém. « clôture végétale entourant ou limitant un domaine, une propriété, un champ, faite d'arbres ou d'arbustes généralement taillés ou de branchages entrelacés », pour lequel la notice historique du TLF(i) indique ce qui suit :

De l'a. b. frq. **hagja* « haie (d'arbres, etc.) », cf. l'a. h. all. *hegga* « pieu, palissade » (GRAFF t. 4, col. 762), m. néerl. *hegge* « haie ; clôture ». Au sens de « palissade », *haja* est attesté en lat. médiév. dès le IX^e s. (NIERM.).

L'article correspondant du DEAF, dû à Stephen Dörr, va plus loin, puisqu'il hésite entre deux formes reconstruites, **hagja* et **haga* :

De l'abfrq. **HAGJA* « haie » (appuyé par mnéerl. *hegge* VerVer 3,252, aha. *hegga* Köbler 524b ; Graff 4,762), ou de l'abfrq. **HAGA* « id. » (appuyé par mnéerl. *hage* VerVer 3,23 et aha. *hag* Köbler 505b). (Dörr in DEAF H 28).

Le DEAF se réfère donc au grand dictionnaire du moyen néerlandais de Verwijs et Verdam (1969), mais pour l'ancien haut allemand, il ne se sert que du *Altdeutscher Sprachschatz* publié par Graff dans les années 1834–1846 et du dictionnaire de Köbler (1993), qui n'est pas l'ouvrage de référence scientifique sur la question²⁵. La mention *hegga* en ancien haut allemand que le DEAF tire de Köbler signifie « mur, retranchement » (AhdWb 4, 795) ; avec le sémantisme de « haie », *hegge* n'est donc attesté qu'à partir du moyen haut

²⁵ À la place de ce dictionnaire réalisé par un historien du droit, il conviendrait de citer l'AhdWb (qui en est actuellement à la lettre L), l'EWA (qui n'en est malheureusement qu'à la lettre E), ainsi que Seebold 2001 et Schützeichel 2004.

allemand (Lexer 1872 : 1 : 1201). Le rédacteur ne se prononce pas sur les moyens éventuels de choisir avec plus de certitude l'un des deux étymons proposés. Or, le germaniste ferait d'abord remarquer la différence sémantique entre l'all. *Hag* et le néerl. *Haag*, d'une part, et l'all. *Hecke* et le néerl. *heg*, d'autre part. All. *Hag* (DWB 10, 138) désigne la clôture d'une propriété par des branches de bois mort, donc aussi une cloison en bois de type palissade érigée afin de protéger un lieu (par opposition à un mur en terre ou en pierre). *Hecke*, en revanche, désigne la clôture d'une propriété ou d'une exploitation agricole par du bois vivant, généralement par des buissons avec des épines et donc, par extension, un petit bosquet (DWB 10, 742 ; LM 4, 1984). Il convient aussi de noter la différence de genre entre les deux mots. L'aha. *hac* est masculin ou neutre, ce qui donne en « westique » les variantes **haga-/*hagōn-*. Le bas francique ne semble avoir connu que la flexion en *-n* (de Vries 1997 : 227) ; en francique, il ne faudrait donc pas poser **haga-* mais **hago*. La variante féminine de **hago*, à savoir *hage*, est très rarement attestée en moyen néerlandais (Verdam 1961 : 234) ; le mot est généralement masculin. On peut donc en déduire que pour notre emprunt, qui exige une forme féminine, l'all. *Hecke* et le néerl. *heg* sont à privilégier, ce qui correspond d'ailleurs parfaitement aux nombreuses attestations en latin médiéval et aux nombreux toponymes *La Haie*²⁶. En « westique », il faut donc poser **hagjō(n)*, qui évolue tout à fait régulièrement vers une forme francique **hagja*. Cette résolution peut d'ailleurs s'appuyer sur la géolinguistique. Dans la majeure partie de l'Allemagne centrale, la forme *Hag* n'est pas usitée, et le sens de *Hag* est transmis par *Hecke* (DWB 10, 138-140 ; Range *et al.* 2002 : 469). Dans l'aire linguistique néerlandaise, la variante *heg*, qui semble être à l'origine de la forme française, n'apparaît que dans les dialectes orientaux. À l'ouest, en revanche, comme dans le nom de lieu *Den Haag*, on utilise le masculin *Haag*, ce qui explique aussi le doublet *Den Haag*²⁷/*La Haye*. L'actuel espace de diffusion de *Hecke*, *heg* dans les Pays-Bas, qui correspond de façon surprenante aux résultats de l'étude de Bucchini (2003), délimiterait ainsi approximativement la contrée d'où étaient partis les Francs qui ont amené ce mot dans la *Galloromania*.

Des renseignements tout aussi importants, mais cette fois-ci sur le plan de la chronologie phonétique, sont fournis par le mot *guette*, substantif féminin défini dans le TLF(i) par « action de guetter ». La notice historique correspondante donne comme origine : « De l'a. b. frq. **wahta* “le guet” que l'on peut restituer d'apr. l'a. h. all. *wahta* “id.”, l'all. *Wacht* “la garde” et la forme latinisée *wacta* (attesté dans le *Capitulare de villis*, ca 800) ».

À l'exception d'une attestation dont il est intéressant de signaler qu'elle vient de Metz (Paris, BnF, ms. lat. 9654), la substitution phonétique de [χ] devant [t], que les Galloromans n'arrivaient pas à prononcer (Pitz 1997 : 797), par [k] est effectuée dans tous les documents en latin (Sousa Costa 1993 : 256-258). On peut aussi la supposer dans toutes les formes françaises. Du point de vue du germaniste, ce constat est d'autant plus intéressant qu'une articulation de plus en plus faible, puis l'amuïssement complet de l'ancienne spirante [χ] devant [t] constitue l'une des particularités des variétés du bas francique et du francique médian visibles jusqu'à nos jours dans les dialectes locaux, où *Nacht* « nuit » se réalise *naat*, où *Frucht* « fruit » se dit *fruut*, etc. (Braune/Reiffenstein 2004, § 154 n. 6). Mais on en ignore la datation exacte à cause de l'ambiguïté des graphies <th> ou <t> pour [ht] utilisées dans les documents écrits dès le 8^e siècle et qui ne se limitent pas à l'aire géographique concernée par la chute réelle de la spirante²⁸. Or, le fait que les Galloromans aient bien perçus une spirante

²⁶ Malheureusement, la toponymie ne semble pas fournir d'antédations par rapport aux premières attestations citées dans le TLFi. Gysseling (1960 : 460) donne pour les différents toponymes belges du type *La Haie* : 1211 (or.) *de la Haie* ; 1084 (faux ca 1150) *de la Haia* ; 1200 (or.) *de la Haie* ; 1207 (or.) *Hee* ; 1211 (or.) *Heie*.

²⁷ Dès le 8^e siècle, *hac* apparaît avec le sémantisme secondaire d'habitat, cf. la glose *hac* : *urbs* du célèbre dictionnaire de l'abbaye de Saint-Gall connu sous le nom de son premier lemme *Abrogans* (Seebold 2001 : 150).

²⁸ Un listage exhaustif est donné par Schützeichel 1982 : 88-90.

en empruntant ce mot, et qu'ils aient ressenti la nécessité de la substituer par l'occlusive correspondante, montre bien qu'il est prudent de ne pas dater trop tôt cette évolution, même si les plus anciens exemples de <t> pour [ht] émanent de l'aire du francique médian (Heinrichs 1961 : 113-114 ; Hofmann 1963 : 34-35 ; Matzel 1966 : 49 ; Bergmann 1977 : 90-91).

Les formations à caractère hybride, qu'il convient de distinguer clairement des exemples déjà évoqués, contiennent bien un radical ou un autre élément de formation tel qu'un suffixe dont l'étymon est germanique, mais certaines irrégularités ou leur combinaison avec des éléments de formation romans montrent qu'il ne s'agit pas de germanismes authentiques. Leur création doit être attribuée aux Galloromans. De telles formations sont reconnaissables par les caractéristiques suivantes :

- 1) Dans les composés, un seul des deux thèmes est d'origine germanique, l'autre est purement roman.
- 2) Des mots contenant des éléments de dérivation romans sont aussi des créations galloromanes, y compris quand leur radical montre un étymon germanique.
- 3) Il en va de même pour les composés dont l'ordre des mots ne correspond pas aux règles germaniques.

Au cours des dernières années, l'onomastique de contact a pu emmagasiner beaucoup d'expérience pratique dans le traitement des « formes mixtes » dont un élément est d'origine germanique alors que l'autre appartient à une autre langue. Elle peut désormais affirmer que deux facteurs principaux permettent de déterminer quelle population a créé un nom propre ou un lexème précis, à savoir :

- a) la langue d'appartenance du déterminé et
- b) la formation lexicale, c'est-à-dire l'ordre des mots, la flexion et la dérivation.

Pour cette catégorie de formations hybrides, quantitativement importante, il faudrait sans doute s'interroger sur la pertinence de leur classification dans la rubrique des « transferts linguistiques » prévue dans la refonte du TLFi pour subsumer les emprunts et les calques, car la langue germanique n'intervient guère dans la genèse des ces mots forgés sur un emprunt déjà complètement intégré. La solution la plus efficiente consisterait sans doute à décrire les phénomènes rencontrés aussi précisément que possible, comme cela a été tenté dans le TLF(i) pour *regain* subst. masc. « herbe qui repousse, dans une prairie naturelle ou artificielle, après la première fauchaison » :

L'a. fr. *gain* à distinguer de *gaing*, fr. *gain** (v. FEW t. 17, pp. 459b-460a), représente une forme de lat. gallo-rom. **waidimen*, formé à partir du frq. **waida*, que l'on restitue d'apr. l'a.h. all. *weida* « pâturage » (v. *gagner* étymol.) et du suff. *-imen*. V. FEW t. 17, pp. 458a-460a ; DEAF *gain*¹, col. 51-53.

Il est vrai qu'il s'agit là d'un des rares lexèmes d'origine francique pour lesquels les collaborateurs du TLF disposaient d'un article correspondant du DEAF (Baldinger *in* DEAF G 51-55). On aurait pu ajouter que dans l'absence d'attestations anciennes, cette étymologie tirée du FEW, qui semble fort plausible, n'est pas tout à fait assurée car le suffixe *-imen* n'était pas très prolifique en latin tardif et médiéval et servait surtout à former des termes abstraits à base verbale (Pitz 2003 : 92). Du point de vue du germaniste, on n'aurait pas non plus dû se restreindre à citer l'aha. *weida*, car la forme *weitha* est aussi attestée en ancien bas francique (de Vries 1997 : 825). Compte tenu des différences sémantiques entre la langue source (« pâturage ») et la langue réceptrice (oscillant entre « blé » et « herbe »), on aurait peut-être aussi souhaité avoir quelques informations complémentaires sur les sémantismes du mot francique : malgré les réserves émises par certains germanistes, ce mot devait signifier « nourriture », puis « terrain qui sert à produire la nourriture », puis « terrain de pâture » (Pitz 2003 : 91-92).

Dans le même ordre d'idées, on peut utiliser les exemples suivants pour justifier les *a priori* méthodologiques qui nous conduisent à considérer tel ou tel lexème comme une formation galloromane forgée sur un emprunt au germanique, alors que tel ou tel autre est considéré comme un emprunt « authentique ». Ces exemples montrent aussi que chaque mot doit être abordé avec ses problèmes propres, qui ne sont pas nécessairement transférables à d'autres cas. Le substantif *gerbaude*, dit le TLFi, désigne une « grosse gerbe ornée de fleurs placée sur la dernière charretée de la moisson », et on précise qu'« elle donne lieu à une réjouissance champêtre ».

À juste titre, ce mot est considéré comme un régionalisme (TLF[i] : « région. »), car les recherches géolinguistiques de Brigitte Horiot (1970 : 327) ont démontré qu'il apparaissait surtout en Charente ainsi que dans quelques villages de la Gironde, de la Dordogne et de la Haute-Vienne, avec la signification de « la dernière gerbe », « le repas qui marque la fin des moissons » et par extension « le repas de fin de semailles » ou « le repas de vendanges ». Dans le TLFi, le déterminé est rattaché à l'abfrq. **garba*. On peut le comparer à aha. *garba* et à a. sax. *garȝa* « touffe », qui désignait à l'origine la quantité d'épis qu'on était en mesure de tenir dans une main afin de les couper avec la faucille (Kluge/Seebold 1995 : 299). Le TLFi ne dit rien sur l'étymologie du déterminant, en raison de la macrostructure du dictionnaire, qui rassemble les mots composés et les dérivés rares sous une même rubrique dans l'article relatif au simple (qui est en l'occurrence le déterminé). C'est à juste titre que Brigitte Horiot part de l'adjectif germ. **balþa-* « téméraire, impétueux », puis « confiant, joyeux » (Heidermanns 1993 : 115-116). Néanmoins, l'ordre des mots avec postposition de l'adjectif montre que par le plus grand des hasards, deux étymons d'origine germanique empruntés séparément ont ici été réunis, à un moment où ils étaient déjà bien intégrés dans les variétés galloromanes correspondantes, pour former un composé. En aucun cas, il ne saurait s'agir d'un emprunt « authentique », et même pas d'un emprunt tout court.

En revanche, un mot comme *gerfaut* « oiseau de proie de la famille des falconidés caractérisé par une grande taille, un plumage clair, qui vit dans les régions froides du globe, et qui était jadis utilisé en fauconnerie », est considéré dans le TLFi comme un mot composé d'afr. *gir* « vautour », emprunt de l'aha. *gīr* « id. » et de *faus*, cas sujet singulier de *faucon*. « *Gir* a été rattaché par étymologie populaire au radical du verbe *girer* “tourner” », est-il précisé ultérieurement, « d'où la nécessité d'ajouter un élément à ce mot pour en préciser le sens ». Cette tentative d'explication partant d'un mot formé en ancien français à partir d'un élément emprunté, ne prend pas en compte le fait que le composé — de type *Avricourt*, c'est-à-dire avec antéposition du déterminant suivant les règles propres aux langues germaniques (Pitz 2002b) — est aussi attesté en latin médiéval comme *gyrofalco* (Du Cange 4, 146), ni son attestation en moyen haut allemand comme *gervalke*, *girvalke* (Lexer 1872 : 1 : 1022) et en néerlandais comme *giervalk* (de Vries 1997 : 207). En principe, un emprunt du composé entier semble ainsi possible ; la formation lexicale plaide en faveur de cette hypothèse. Néanmoins, le déterminant du mot allemand et néerlandais n'est pas le nom de l'oiseau, mais un adjectif germ. **gera-* « avide », surtout « avide de nourriture ou de proie », puis « ardent, rapide » (Heidermanns 1993 : 238 et 241). Jusqu'en moyen haut allemand, cet adjectif juxtaposait des formes en [e] et des formes en [i], et on peut supposer qu'il rentre aussi dans les formes françaises, car il explique beaucoup mieux la qualité de la voyelle française que ne le ferait l'aha. *gīr* « vautour », dont la voyelle longue se serait sans doute maintenue en français.

Pour le TLFi, le déterminé (*faucon*) est un « empr. au b. lat. *falco*, *-onis* “faucon” ». Ce faisant, on passe sous silence une controverse scientifique qui, à ma connaissance, n'est pas encore résolue, tout au moins dans la perspective des germanistes. L'aha. *falcho* et le mnéerl. *valke* correspondent phonétiquement au latin tardif *falco*, le mot allemand étant attesté plus tôt

que le néerlandais (Kluge/Seebold 1995 : 246-247). Dans ces conditions, il paraît difficile de déterminer quelle est l'origine du mot. Une étymologie germanique qui se rattache à l'adjectif **falwa-* « pâle » (Heidermanns 1993 : 189-190) et qui partirait donc d'un emprunt du latin au germanique, est généralement considérée comme sémantiquement difficile. Or, le *gerfaut* se caractérise bien par son plumage clair. Une étymologie latine se rattachant au lat. *falx* « faulx » (en raison de la forme des griffes de l'oiseau) est acceptée sémantiquement par la plupart des spécialistes. Ce n'est pas le lieu ici de décider quelle dénomination phénotypique paraît la plus plausible : les griffes ou les plumes. L'attestation tardive du mot reste problématique, et même si, en dernière analyse, on le fait partir du latin, le latin médiéval *gyrofalculus* et son pendant en ancien français *gerfaut* peuvent être des réemprunts au moyen haut allemand ou au moyen néerlandais.

La typologie précise et la caractérisation des transferts paraît encore plus complexe dès que le matériel lexical d'une troisième langue est transmis par une langue germanique. Ces cas sont généralement postérieurs à l'ancien francique. Ils méritent néanmoins une attention particulière, car ils illustrent de façon pertinente la validité de l'approche de Gardette (1958 : 281), qui affirmait que « pour les mots comme pour les familles, c'est l'histoire de leur vie qu'il faut d'abord retrouver avant de découvrir leur origine ». Je ne retiendrai qu'un seul exemple qui, à première vue, paraît très simple, mais qui en réalité est bien plus complexe. Le TLFi ne s'étend pas longtemps sur l'étymologie de l'adjectif déonomastique *prussien* « de Prusse. (Celui, celle) qui est originaire de ce pays, qui y habite ; *p. ext.*, qui habite une province allemande dominée par la Prusse ». Il nous donne seulement la date de la première attestation, 1540, en nous indiquant qu'il s'agit d'un dérivé en *-ien* du nom géographique. Aucune information n'est fournie sur le choronyme lui-même, qui est sans doute interprété comme un emprunt au latin médiéval ; on se contente de quelques citations comme celle tirée du *De l'Allemagne* de Madame de Staël : « Les Allemands sont saxons, prussiens, bavarois, autrichiens »²⁹, qui sous-entendent que la Prusse est une région de langue allemande.

Or, en regardant le dossier de près, on s'aperçoit que le choronyme est dérivé d'un ethnonyme désignant la population balte antérieure à l'occupation de la région concernée par l'Ordre teutonique au 13^e siècle, à savoir les *Bruzi* mentionnés au 9^e siècle par le *Geographus bavarus*. Les spécialistes des anciennes langues baltes ne nous éclairent pas vraiment sur le sémantisme de cet ethnonyme, mais on pose généralement **prusāi* (LM 7, 291). En latin médiéval, un choronyme *Prussia* est forgé sur cet ethnonyme à l'aide du suffixe *-iu* (Stotz 2000 : 333), par analogie avec certaines formations latines plus anciennes comme *Germania*, *Gallia* ou *Lotharingia*. Le choronyme allemand est attesté pour la première fois en 1335 : *Pruzzinlant*, mais l'emprunt de l'ethnonyme balte par une variété de l'ancien haut allemand doit être beaucoup plus ancien et remonte sans doute à l'époque du *Geographus Bavarus*. Le nom des *Bruzi* a en fait été intégré selon le modèle des nombreux ethnonymes germaniques appartenant à la déclinaison faible dont une grande partie est formée en *-jan* (Braune/Reiffenstein 2004 : § 223). Pour la forme allemande, il faut donc partir d'un nominatif pluriel **prūs-jon* « les Prusses », dont le yod provoque l'inflexion, fait phonétique intervenant au plus tard au 10^e siècle (Braune/Reiffenstein 2004 : § 51s.), ainsi qu'un dédoublement de la consonne rendue par <zz> dans les formes attestées en moyen haut allemand. En moyen haut allemand, il convient donc de poser **priussen* avec [ü] long évoluant ultérieurement vers [eu] sous l'effet d'une diphtongaison propre à l'allemand médian et supérieur mais que les variétés du bas allemand ne connaissent pas (Paul/Wiehl/Grosse 1989 : § 42). *A priori*, la forme française *Prusse* a dû être empruntée au moyen bas allemand

²⁹ Cette citation est sans doute loin d'être la plus ancienne à présenter ce sémantisme, car une mention du gentilé *Prussien* se trouve déjà dans la *Correspondance de Voltaire avec le roi de Prusse* (1889 : 83 [lettre de Frédéric II à Voltaire du 18 juin 1740]).

parlé par les négociants de la *Hanse* dans le cadre d'échanges commerciaux avec les villes commerçantes du domaine picard. En tout cas, en raison de la présence de la voyelle [ü] dans la forme française, elle n'a sans doute pas été transmise au français par le biais du latin médiéval.

4. Conclusion

Quel bilan pourrait-on tirer de cette démonstration dans le contexte du projet de refonte des notices historiques du TLFi ? Pour l'historien de la langue française, qui dispose avec le latin d'une très solide base de travail pour les mots héréditaires et pour les emprunts savants au latin médiéval, il n'est, en règle générale, pas primordial de s'attacher à l'étymologie-origine des mots. Dans la plupart des cas, il lui suffit de décrypter les contingences génétiques jusqu'à une certaine époque sans avoir à justifier pourquoi et comment le mot en est arrivé là. Bien plus importante lui paraît l'étymologie-rapport, qui cherche à éclairer les nuances sémantiques du mot en rassemblant les anciennes attestations, en établissant la diffusion géographique et en reconstituant le contexte socioculturel. Cette finalité de l'étymologie-histoire du mot est aussi celle du projet TLF-Étym. Il doit remédier au manque de coordination entre la partie diachronique et la partie synchronique des articles existants, notamment par le biais d'une datation précise de chaque nuance sémantique d'un mot, afin de donner plus de transparence à l'histoire interne de ce mot. Il s'agit de mettre en lumière les régularités dans la création et dans l'évolution du lexique, depuis l'acte de naissance du lexème jusqu'à aujourd'hui. On peut cependant regretter qu'il n'existe aucune répartition tacite des tâches étymologiques entre les romanistes et les germanistes, comme on en trouve par exemple entre les indo-européanistes et les romanistes au sujet des représentants héréditaires des mots latins et des mots issus d'un substrat, dans le celtique par exemple. Sans connaissance profonde des évolutions des langues romanes, la plupart des germanistes ne sont pas en mesure d'analyser correctement le matériel lexical repris par des locuteurs galloromans d'une langue en vestiges telle que le francique occidental.

L'aporie constatée depuis des décennies ne peut donc être dépassée qu'avec l'aide des romanistes et des spécialistes de la linguistique de contact germano-romane. Dans ce contexte, il me semble plus que souhaitable que lors de la réalisation du projet TLF-Étym, une analyse étymologique très précise des étymons franciques soit entreprise au détriment des usages habituels qui, dans le traitement du lexique français, privilégient plutôt la sémantique historique que l'origine à proprement parler du mot. Le principe de l'étymologie-histoire du mot en tant que tel, tel qu'il a été défini par Baldinger, Pfister et d'autres, se heurte à ses propres limites si les formes franciques ne sont pas données et justifiées en fonction de l'état actuel de la recherche sur l'histoire des langues germaniques. Comment maintenir, par exemple, les maximes fondamentales de l'étymologie-histoire du mot, à savoir que l'étymon présumé doit être attesté avant le lexème à expliquer, quand on traite d'une langue dont ne subsistent que des bribes éparses ? Quand il s'agit d'un emprunt, il est capital d'établir que le lexème emprunté par le français existait antérieurement dans la langue source. Mais cette preuve ne peut être établie qu'au moyen d'une analyse détaillée par un germaniste comme celles que je viens de présenter ici. Il est indiscutable que l'analyse détaillée des étymons franciques suppose une refonte des volumes 15 à 17 du FEW. Or, faute de pouvoir s'y atteler dans l'immédiat — l'informatisation du FEW (*cf.* Renders en préparation) en paraît constituer un préalable —, le projet TLF-Étym ne permettrait-il pas, à partir des étymons franciques qui le concernent, de tester cette nouvelle méthode de travail, même si c'est sous une forme moins ambitieuse ? L'apport d'une telle refonte, tant pour les romanistes que pour les germanistes, compenserait largement les efforts fournis.

5. Références bibliographiques

- AhdWb = Karg-Gasterstädt, Elisabeth, Theodor Frings (dir.) (1968–) : *Althochdeutsches Wörterbuch*. Berlin : Akademie-Verlag.
- Anderson, Thomas (1995) : Roman military colonies in Gaul. Salian Ethnogenesis and the forgotten meaning of *Pactus Legis Salicae* 59.5. In : *Early Medieval Europe* 4, 129-144.
- ATILF (2005) : *Projet TLF-Étym : mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé. Dossier de présentation* (fascicule photocopié). Nancy : ATILF/CNRS/Université Nancy 2/UHP.
- Baldinger, Kurt (1977 [1959]) : L'étymologie hier et aujourd'hui. In : Rüdiger Schmitt (dir.) : *Etymologie*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft : 213-246.
- (1990) : *Die Morphologie des urgermanischen Nomens*. Heidelberg : Winter.
- Beck, Heinrich (dir.) (1989) : *Germanische Rest- und Trümmersprachen*.
- Bergmann, Rolf (1977² [1966¹]) : *Mittelfränkische Glossen. Studien zu ihrer Ermittlung und sprachgeographischen Einordnung*. Cologne : Röhrscheid.
- Berschlin, Helmut *et al.* (1977) : *Französische Sprachgeschichte*. Munich : Hueber.
- Besse, Maria (2003) : Die romanischen Sprachen in der germanistischen Sprachgeschichtsschreibung. In : Ernst *et al.* : 1 : 460-470.
- Bierbrauer, Volker (1994) : Archäologie und Geschichte der Goten vom 1.-7. Jahrhundert. In : *Frühmittelalterliche Studien* 28, 51-171.
- Böhme, Horst Wolfgang (1996) : Söldner und Siedler im spätantiken Nordgallien. In : Wieczorek/Périn : 1 : 90-101.
- (1998) : Franken und Romanen im Spiegel gallorömischer Grabfunde im nördlichen Gallien. In : Geuenich : 31-58.
- Boone, Jan Willem de (1954) : *De Franken van hun eerste optreden tot de dood van Childerik*. Amsterdam : Laporte & Dosse.
- Brather, Sebastian (2000) : Ethnische Identitäten als Konstrukte frühgeschichtlicher Archäologie. In : *Germania* 78, 139-177.
- Braune, Wilhelm, Ingo Reiffenstein (2004¹⁵ [1886¹]) : *Althochdeutsche Grammatik. I : Laut- und Formenlehre*. Tübingen : Niemeyer.
- Bredero, Adriaan H. (1997) : Les Francs (Saliens ou non Saliens) au III^e et IV^e siècles sur la rive droite du Rhin : guerriers et paysans. In : Michel Rouche (dir.) : *Clovis, histoire et mémoire*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne : 1 : 43-58.
- Brosman, Paul (1999) : *The Rhine Franconian Element in Old French*. New York *et al.* : Peter Lang.
- Brown, Peter (1995) : *Die letzten Heiden. Eine kleine Geschichte der Spätantike*. Francfort-sur-le-Main : Fischer.
- (1996) : *The Rise of Western Christendom*. Cambridge : Blackwell.
- Buccini, Anthony (2003) : *Ab errore liberato*. The Northern Expansion of Frankish Power in the Merovingian Period and the Genesis of the Dutch Language. In : Pijnenburg *et al.* : 183-220.
- Buchi, Éva (2005) : Le projet TLF-Étym (projet de révision sélective des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé*). In : *Estudis romànics* 27, 569-571.
- Cardot, Fabienne (1987) : *L'espace et le pouvoir. Etude sur l'Austrasie mérovingienne*. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Chaurand, Jacques (dir.) (1999) : *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris : Seuil.
- Coetsem, Frans van (2000) : *A General and Unified Theory of the Transmission Process in Language Contact*. Heidelberg : Winter.
- (1889) : *Correspondance de Voltaire avec le roi de Prusse*. Paris : Librairie de la Bibliothèque Nationale.

DEAF = Baldinger, Kurt *et al.* (1974–) : *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*. Québec/Tübingen/Paris : Presses de l'Université Laval/Niemeyer/Klincksieck.

Demandt, Alexander (1989) : *Die Spätantike. Römische Geschichte von Diokletian bis Justinian 284-565*. Munich : Beck.

De Grauwe, Luc (2003) : Westfrankisch : bestaat dat ? Over Westfrankisch en Oudnederlands in het oud-theodiske variëteitencontinuüm. In : Pijenburg *et al.* : 93-112.

De Vries, Jan (1997⁴ [1963–1971¹]). *Nederlands Etymologisch Woordenboek*. Leiden : Brill.

Dierckens, Alain, Patrick Périn (2003) : The 5th century advance of the Franks in Belgica II : history and archeology. In : Taayke *et al.* : 165-193.

Drinkwater, John F. (1997) : Julian and the Franks and Valentinian and the Alamanni : Ammianus on Romano-German Relations. In : *Francia* 24, 1-15.

Drinkwater, John F., Herbert Elton (1992) : *Fifth Century Gaul : A Crisis of Identity ?* Cambridge : Cambridge University Press.

DMA = Gauvard, Claude *et al.* (2002) : *Dictionnaire du Moyen Âge*. Paris : P.U.F.

DRW = (1914–). *Deutsches Rechtswörterbuch. Wörterbuch der älteren deutschen Rechtssprache*. Weimar : Böhlau (version Internet : <http://www.rzuser.uni-heidelberg.de/~cd2/drw>).

Du Cange = Du Cange, Charles (1954 [1883–1887]) : *Glossarium mediae et infimae latinitatis* (5 vol.), édité par Léopold Favre. Graz : Akademische Druck- und Verlagsanstalt.

DWB = Grimm, Jacob, Wilhelm Grimm (1854–1960) : *Deutsches Wörterbuch* (33 vol.). Leipzig : Hirzel (version Internet : <http://www.mediaevum.de>).

Ebner, Herwig (1969) : *Das freie Eigen*. Klagenfurt : Verlag des Geschichtsvereines für Karnten.

Ernst, Gerhard *et al.* (éd.) (2003–) : *Histoire linguistique de la Romania. Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*. Berlin/New York : de Gruyter.

EWA = Lloyd, Albert Larry, Rosemarie Lühr, Otto Springer (dir.) (1988–) : *Etymologisches Wörterbuch des Althochdeutschen*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht.

Felixberger, Josef (2003) : Sub-, Ad- und Superstrate und ihre Wirkung auf die romanischen Sprachen : Galloromania. In : Ernst *et al.* : 1 : 594-607.

FEW = Wartburg, Walther von *et al.* (1922–2002) : *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes* (25 vol.). Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle : Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.

Franck, Johannes (1971² [1909¹]) : *Altfränkische Grammatik. Laut- und Flexionslehre*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht.

Frings, Theodor (1932) : *Germania Romana*. Halle : Niemeyer.

— (1944) : *Die Stellung der Niederlande im Aufbau des Germanischen*. Halle : Niemeyer.

Frings, Theodor, Walther von Wartburg (1939) : Französisch und Fränkisch. In : *Zeitschrift für romanische Philologie* 57, 193-210.

Gaeng, Paul A. (1968) : *An Inquiry into the Influences of the Germanic Superstratum on the vocabulary and phonetic structure of Gallo-Romance*. Upper Montclair : Montclair State College.

Gamillscheg, Ernst (1969² [1928¹]) : *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*. Heidelberg : Winter.

— (1970² [1934¹]) : *Romania Germanica. Sprach- und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreiches*, vol. I : *Zu den ältesten Berührungen zwischen Römern und Germanen : Die Franken*. Berlin/New York : de Gruyter.

Gardette, Pierre (1958) : Deux étymologies lyonnaises : *revollion* et *couramiau*. In : Hans Erich Keller *et al.* (éd.) : *Etymologica. Walther von Wartburg zum 70. Geburtstag*. Tübingen : Niemeyer : 281-290.

- Geary, Patrick (2002): *Europäische Völker im frühen Mittelalter. Zur Legende vom Werden der Nationen*. Francfort-sur-le-Main : Fischer.
- Georges, Karl Ernst (1913/1918⁸ [1831/1833¹]). *Ausführliches lateinisch-deutsches Handwörterbuch* (2 vol.). Hannover/Leipzig : Hahnsche Buchhandlung.
- Geuenich, Dieter (1997): *Geschichte der Alemannen*. Stuttgart : Kohlhammer.
- Geuenich, Dieter (dir.) (1998): *Die Franken und die Alemannen bis zur « Schlacht bei Zülpich » (496/97)*. Berlin/New York : de Gruyter.
- Graff, Eberhard Gottlieb (1834–1846): *Althochdeutscher Sprachschatz* (6 vol.). Berlin : Eberhard Gottlieb Graff.
- Grahn-Hoek, Heike (2005): *Salii – Franci ipsi – (gentes) qui et Franci*. Zur Ethnogenese der Franken und den Anfängen der fränkischen Südwestbewegung bis zum Ende des 4. Jahrhunderts. In : *Rheinische Vierteljahrsblätter* 69, 1-69.
- Greive, Artur (1970): *Etymologische Untersuchungen zum französischen h aspiré*. Heidelberg : Winter.
- Grimm, Jacob (1922⁴ [1828¹]): *Deutsche Rechtsaltertümer* (2 vol.). Leipzig : Meyer & Müller.
- Guinet, Louis (1982): *Les Emprunts gallo-romans au germanique (du I^{er} à la fin du V^e siècle)*. Paris : Klincksieck.
- Gysseling, Maurits (1960): *Toponymisch Woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)*. (2 vol.). Bruxelles : Belgisch Interuniversitair Centrum voor Neerlandistiek.
- Haubrichs, Wolfgang (1987): *Lautverschiebung in Lothringen*. Zur althochdeutschen Integration vorgermanischer Toponyme der historischen Sprachlandschaft zwischen Saar und Mosel. In : Rolf Bergmann *et al.* (dir.): *Althochdeutsch, vol. 2: Wörter und Namen, Forschungsgeschichte*. Heidelberg : Winter : 1350-1391.
- (1992): *Germania submersa*. Zu Fragen der Quantität und Dauer germanischer Sprachinseln im romanischen Lothringen und in Südbelgien. In : Harald Burger *et al.* (éd.): *Verborum Amor. Festschrift für Stefan Sonderegger zum 65. Geburtstag*. Berlin/New York : de Gruyter : 633-666.
- (1996): *Sprache und Sprachzeugnisse der merowingischen Franken*. In : Wiczorek/Périn : 1 : 559-573.
- (1998): *Fränkische Lehnwörter, Orts- und Personennamen im Nordosten der Gallia*. Die « Germania submersa » als Quelle der Sprach- und Siedlungsgeschichte. In : Geuenich : 102-129.
- (2003): *Die verlorene Romanität im deutschen Sprachraum*. In : Ernst *et al.* : 1 : 695-709.
- (2005): « Theodiscus ». In : *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde* 30, 421-434.
- Haubrichs, Wolfgang, Max Pfister (1989): *«In Francia fui»*. Studien zu den romanisch-germanischen Interferenzen und zur Grundsprache der althochdeutschen « Pariser (Altdeutschen) Gespräche » *nebst einer Edition des Textes*. Wiesbaden : Steiner.
- Heidermanns, Frank (1993): *Etymologisches Wörterbuch der germanischen Primäradjektive*. Berlin/New York : de Gruyter.
- Heinrichs, Heinrich Matthias (1961): *Wye grois dan dyn andait eff andacht is...* Überlegungen zur sprachlichen Grundsicht im Mittelalter. In : *Zeitschrift für Mundartforschung* 28, 97-153.
- Herweg, Mathias (2002): *Ludwigslied, de Heinrico, Annolied*. Die deutschen Zeitdichtungen des frühen Mittelalters im Spiegel ihrer wissenschaftlichen Rezeption und Erforschung. Wiesbaden : Reichert.

Hirt, Hermann (1931–1934) : *Handbuch des Urgermanischen* (3 vol.). Heidelberg : Winter.

Hofmann, Josef (1963) : Altenglische und althochdeutsche Glossen aus Würzburg und dem weiteren angelsächsischen Missionsgebiet. In : *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur* (H) 85, 27-131.

Hollyman, Kenneth James (1957) : *Le Développement du vocabulaire féodal en France pendant le haut Moyen Âge*. Genève : Droz.

Horiot, Brigitte (1970) : En marge de l'Atlas Linguistique de l'Ouest. In : *Phonétique et linguistique romanes. Mélanges offerts à M. Georges Straka*. Lyon : Société de linguistique romane : 1 : 324-330.

HRG = Erler, Adalbert (dir.) (1964–1998) : *Handwörterbuch der deutschen Rechtsgeschichte* (5 vol.). Berlin : Schmidt.

Hutterer, Claus Jürgen (1999⁴ [1975¹]) : *Die germanischen Sprachen. Ihre Geschichte in Grundzügen*. Wiesbaden : Drei Lilien Verlag.

Jolivet, Alfred, Fernand Mossé (1972 [1942]) : *Manuel de l'allemand du Moyen Âge des origines au XIV^e siècle*. Paris : Aubier.

Keller, Hagen (1996) : Strukturveränderungen in der westgermanischen Welt am Vorabend der fränkischen Großreichsbildung. Fragen, Suchbilder, Hypothesen. In : *Wieczorek/Périn* : 1 : 581-607.

Kluge, Friedrich (1904/1906) : Romanen und Germanen in ihren Wechselbeziehungen. In : Gustav Gröber (dir.) : *Grundriss der romanischen Philologie*, 383-397.

— (1915) : *Altdeutsches Sprachgut im Mittellatein. Proben eines Ducangius theodiscus*. Heidelberg : Akademie der Wissenschaften.

— (1926³ [1886¹]) : *Nominale Stammbildungslehre der altgermanischen Dialekte*. Halle : Niemeyer.

Kluge, Friedrich, Elmar Seebold (1995²³ [1883¹]) : *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*. Berlin/New York : de Gruyter.

Knetschke, Edeltraud (1956) : *Genick und Knöchel in deutscher Wortgeographie*. Gießen : Schmitz.

Köbler, Gerhard (1993) : *Wörterbuch des althochdeutschen Sprachschatzes*. Paderborn : Ferdinand Schöningh.

Le Jan, Régine (1995) : *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e – X^e siècles) : Essai d'anthropologie sociale*. Paris : Publications de la Sorbonne.

LEI = Pfister, Max, Wolfgang Schweickard (dir.), 1979– : *Lessico Etimologico Italiano*. Wiesbaden : Reichert.

LEI Germanismi = Morlicchio, Elda (dir.) 2000– : *Lessico Etimologico Italiano. Germanismi*. Wiesbaden : Reichert.

Lexer, Matthias (1872–1878) : *Mittelhochdeutsches Handwörterbuch* (3 vol.). Leipzig : Hirzel (version Internet : <http://www.mediaevum.de>).

Liebschuetz, Wolf (1997) : Cities, Taxes and the Accomodation of the Barbarians : The Theories of Durliat and Goffart. In : Pohl : 135-152.

LM = (2002² [1980-1998¹]) : *Lexikon des Mittelalters* (9 vol.). Munich : Deutscher Taschenbuch Verlag.

Mathisen, Ralph (1993) : *Roman Aristocrats in Barbarian Gaul. Strategies for Survival in an Age of Transition*. Austin : University of Texas Press.

Mathisen, Ralph, Hagith Sivan (1999) : Forging a New Identity : The Kingdom of Toulouse and the frontiers of Visigothic Aquitania. In : Alberto Ferreiro (éd.) : *The Visigoths. Studies in Culture and Society*. Leiden/Boston/Cologne : Brill : 1-62.

Matzel, Klaus (1966) : Die althochdeutsche Isidorübersetzung und die Echternacher Glossen. In : *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur* (T) 88, 28-67.

Maurer, Friedrich (1952³ [1942¹]): *Nordgermanen und Alemannen. Studien zur germanischen und frühdeutschen Sprachgeschichte, Stammes- und Volkskunde*. Berne : Francke.

—, 1971² [1963¹]): Die « westgermanischen » Spracheigenheiten und das Merowingerreich. In : *id.* : *Dichtung und Sprache des Mittelalters. Gesammelte Aufsätze*. Berne : Francke : 298-309.

Meier, Harri (1977) : Zur Geschichte der Erforschung des germanischen Superstratwortschatzes im Romanischen. In : Herbert Kolb (dir.) : *Sprachliche Interferenz. Festschrift für Werner Betz zum 65. Geburtstag*. Tübingen : Niemeyer : 292-334.

Niermeyer, Jan Frederik, C. van de Kieft, J. W. J. Burgers (2002² [1976¹]): *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

Orel, Vladimir (2003) : *A Handbook of Germanic Etymology*. Leiden/Boston : Brill.

Parisse, Michel (1990) : *L'Époque médiévale. Austrasie, Lotharingie, Lorraine*. Metz : Éditions Serpenoise.

Paul, Hermann, Peter Wiehl, Siegfried Grosse (1989²³ [1881¹]): *Mittelhochdeutsche Grammatik*. Tübingen : Niemeyer.

Périn, Patrick, Michel Kazanski (1996) : Männerkleidung und Bewaffnung im Wandel der Zeit. In : Wiczorek/Périn : 2 : 707-711.

Petri, Franz (dir.) (1973) : *Siedlung, Sprache und Bevölkerungsstruktur im Frankenreich*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

Pfister, Max (1973) : La répartition géographique des éléments franciques en gallo-roman. In : *Revue de linguistique romane* 37, 126-149.

— (1978) : Die Bedeutung des germanischen Superstrates für die sprachliche Ausgliederung der Galloromania. In : Helmut Beumann, Werner Schröder (dir.) : *Aspekte der Nationenbildung im Mittelalter. Ergebnisse der Marburger Rundgespräche 1972–1975*. Sigmaringen : Thorbecke : 127-170.

— (1987a) : Forschungsbericht zum germanischen Superstrateinfluss im Galloromanischen aus Anlass der Publikation von Louis Guinet. In : *Zeitschrift für romanische Philologie* 103, 88-98.

— (1987b) : Zur Chronologie der Palatalisierungserscheinungen in der östlichen Galloromania. In : Georges Lüdi *et al.* (dir.) : « *Romania ingeniosa* ». *Festschrift für Gerold Hilty zum 60. Geburtstag*. Berne *et al.* : Peter Lang : 179-190.

— (1992) : Sonorisierungserscheinungen in der galloromanischen und italoromanischen Toponomastik vor dem Jahre 900. In : Rudolf Schützeichel (dir.) : *Philologie der ältesten Ortsnamenüberlieferung. Kieler Symposion 1. bis 3. Oktober 1991*. Heidelberg : Winter : 311-333.

— (1998) : Germanisch-romanische Sprachkontakte. In : Günter Holtus *et al.* (dir.) : *Lexikon der Romanistischen Linguistik*. Tübingen : Niemeyer : 7 : 231-245.

Pijnenburg, Willy *et al.* (dir.) (2003) : *Quod vulgo dicitur. Studien zum Altniederländischen*. Amsterdam : Rodopi.

Pitz, Martina (1997) : *Siedlungsnamen auf -villare (-weiler, -villers) zwischen Mosel, Hunsrück und Vogesen. Untersuchungen zu einem germanisch-romanischen Mischtypus der jüngeren Merowinger- und der Karolingerzeit* (2 vol.). Sarrebruck : Saarbrücker Druckerei und Verlag.

— (2000) : Le superstrat francique dans le Nord-Est de la Gaule. Vers une nouvelle approche philologique et toponymique. In : *Nouvelle Revue d'Onomastique* 35/36, 69-85.

— (2002a) : *In pago Albense/Albechowa*. Onomastische Reflexe frühmittelalterlicher Mischsiedlung von Franken und Romanen im heute romanophonen Lothringen. In : Peter Ernst *et al.* (dir.) : *Siedlungsnamen und Siedlungsgeschichte*. Heidelberg : Winter : 95-106.

- (2002b) : Nouvelles données pour l'anthroponymie de la Galloromania. Les toponymes mérovingiens du type *Avricourt*. In : *Revue de linguistique romane* 66, 421-449.
- (2003) : Innovations du centre et archaïsmes du Nord-Est : fruit du contact des langues en Gaule mérovingienne ? Considérations sur le nord-est du domaine d'oïl dans la perspective d'une linguistique de contact. In : *Vox Romanica* 62, 86-113.
- (2004) : Romanisch-germanische Sprachbeziehungen : Galloromania. In : *Reallexikon der germanischen Altertumskunde* 25, 270-279.
- (2005a) : La thèse d'habilitation de Franz Petri et l'idée du « nivellement toponymique » en Gaule mérovingienne : examen méthodologique et historiographique. In : *Rivista Italiana di Onomastica* 11, 341-370.
- (2005b) : Géolinguistique ou linguistique des variétés ? L'exemple de la Lorraine dite francique. In : *Marges linguistiques* 10, 157-175.
- (2005c) : Methodische Innovation trotz politischer Instrumentalisierung ? Ein Blick aus der germanistischen Mediävistik auf die Quellen und Methoden der historischen Kulturraumforschung. In : *Historisches Forum* 6, 85-96.
- (à paraître) : L'amuïssement des voyelles finales en galloroman. Nouveaux indices chronologiques fournis par la toponymie d'époque mérovingienne. In : Johannes Kramer (dir.) : *Zur Bedeutung der Namenkunde für die Romanistik*. Tübingen : Narr.
- Pitz, Martina, Frauke Stein (2000) : Genèse linguistique d'une région frontalière : les environs de Forbach et de Sarreguemines. In : *Les Cahiers Lorrains* 2000, 365-412.
- Pitz, Martina, Maria Vollono (2003) : Die « zweite oder hochdeutsche Lautverschiebung » — ein obsolet gewordener Begriff für ein allzu komplexes konsonantisches Phänomen ? Anmerkungen zu einer neuen Publikation. In : *Rheinische Vierteljahrsblätter* 67, 313-332.
- Pohl, Walter (dir.) (1997) : *Kingdoms of the Empire. The Integration of Barbarians in Late Antiquity*. Leiden/New York/Cologne : Brill.
- Pohl, Walter (2002) : *Die Völkerwanderung. Eroberung und Integration*. Stuttgart : Kohlhammer.
- Pohl, Walter, Hemut Reimitz (dir.) (1998) : *Strategies of Distinction. The Construction of Ethnic Communities, 300-800*. Leiden/New York/Cologne : Brill.
- Pokorny, Julius (1959) : *Indogermanisches Etymologisches Wörterbuch* (2 vol.). Tübingen/Berne : Francke.
- Ramge, Hans *et al.* (2002) : *Südhessisches Flurnamenbuch*. Darmstadt : Hessische Historische Kommission.
- Renders, Pascale (en préparation) : *Prolégomènes à l'informatisation du FEW. Modélisation d'un discours étymologique* (thèse de doctorat). Liège : Université de Liège.
- REW = Meyer-Lübke, Wilhelm (1935³ [1911–1920¹]) : *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg : Winter.
- Riehl, Claudia Maria (2004) : *Sprachkontaktforschung. Eine Einführung*. Tübingen : Narr.
- Runde, Ingo (1998) : Die Franken und die Alemannen vor 500. Ein chronologischer Überblick. In : Geuenich : 656-690.
- Schatz, Josef (1927) : *Althochdeutsche Grammatik*. Göttingen : Vandenhoeck.
- Scheibelreiter, Georg (1999) : *Die barbarische Gesellschaft. Mentalitätsgeschichte der europäischen Achsenzeit 5.-8. Jahrhundert*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Schierholz, Stefan (1991) : *Lexikologische Analysen zur Abstraktheit, Häufigkeit und Polysemie deutscher Substantive*. Tübingen : Niemeyer.
- Schlemmer, Gerd (1983) : *Die Rolle des germanischen Superstrats in der Geschichte der romanischen Sprachwissenschaft*. Hambourg : Buske.
- Schmidt, Wilhelm (2004⁹ [1969¹]) : *Geschichte der deutschen Sprache*. Stuttgart : Hirzel.
- Schmidt-Wiegand, Ruth (1989) : Die Malbergischen Glossen, eine frühe Überlieferung germanischer Rechtssprache. In : Beck : 157-174.

- (1991) : *Stammesrecht und Volkssprache. Ausgewählte Aufsätze zu den Leges barbarorum. Festgabe für Ruth Schmidt-Wiegand zum 1.1.1991*. Weinheim : VCH.
- Schmitt, Christian (2003) : Externe Sprachgeschichte des Französischen. In : Ernst *et al.* : 1 : 801-829.
- Schneider, Edgar (1988) : *Variabilität, Polysemie und Unschärfe*. Tübingen : Niemeyer.
- Schnurbein, Siegmund von (2004) : Germanien in römischer Sicht. Germania Magna und die römischen Provinzbezeichnungen. In : Heinrich Beck *et al.* (dir.) : *Zur Geschichte der Gleichung « germanisch-deutsch »*. Berlin/New York : de Gruyter : 25-35.
- Schützeichel, Rudolf (1973a) : Das Ludwigslied und die Erforschung des Westfränkischen. In : Petri : 256-280.
- (1973b) : Das westfränkische Problem. In : Petri : 578-638.
- (1982) : *Codex Pal. Lat. 52. Studien zur Heidelberger Otfridhandschrift, zum Kicilavers und zum Georgslied*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht.
- (dir.) (2004) : *Althochdeutscher und altsächsischer Glossenwortschatz*. (12 vol.). Tübingen : Niemeyer.
- Seebold, Elmar (1970) : *Vergleichendes und etymologisches Wörterbuch der germanischen starken Verben*. La Haye : Mouton.
- (2000) : Wann und wo sind die Franken vom Himmel gefallen ? In : *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur* 122, 40-56.
- (2001) : *Chronologisches Wörterbuch des deutschen Wortschatzes. Der Wortschatz des 8. Jahrhunderts (und früherer Quellen)*. Berlin/New York : de Gruyter.
- (2003) : Die Herkunft der Franken, Friesen und Sachsen. In : Taayke *et al.* : 24-34.
- Sonderogger, Stefan (2003³ [1974¹]) : *Althochdeutsche Sprache und Literatur*. Berlin/New York.
- Sousa Costa, Annette (1993) : *Studien zu volkssprachigen Wörtern in karolingischen Kapitularien*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht.
- Splett, Jochen (1993) : *Althochdeutsches Wörterbuch* (2 vol.). Berlin/New York : de Gruyter.
- Springer, Matthias (1997) : Gab es ein Volk der Salier ? In : Dieter Geuenich *et al.* (dir.) : *Nomen et gens. Zur historischen Aussagekraft frühmittelalterlicher Personennamen*. Berlin/New York : de Gruyter : 58-83.
- (1998) : Riparii – Ribuarier – Rheinfranken nebst einigen Bemerkungen zum Geographen von Ravenna. In : Geuenich : 200-269.
- Stein, Frauke (1989) : Die Bevölkerung des Saar-Mosel-Raumes am Übergang von der Antike zum Mittelalter. Überlegungen zum Kontinuitätsproblem aus archäologischer Sicht. In : *Archaeologia Mosellana* 1, 89-195.
- Stotz, Peter (1996) : *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, vol. 3 : *Lautlehre*. Munich : Beck.
- (2000) : *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, vol. 2 : *Bedeutungswandel und Wortbildung*. Munich : Beck.
- Taayke, Ernst *et al.* (dir.) (2003) : *Essays on the Early Franks*. Eelde : Barkhuis.
- Taayke, Ernst (2003) : Wir nennen sie Franken und sie lebten nördlich des Rheins, 2.-5. Jahrhundert. In : Taayke *et al.* : 1-23.
- Theuws, Frans, Janet L. Nelsen (dir.) (2000) : *Rituals of Power. From Late Antiquity to the Early Middle Ages*. Leiden/New York/Cologne : Brill.
- Thibault, André (2005) : Le traitement des régionalismes dans les notices étymologiques du *Trésor de la langue française* : l'exemple du vocabulaire de G. Guèvremont. In : Eva Buchi (dir.) : *Actes du séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique (Nancy/ATILF, année universitaire 2005/2006)*. Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy

2/UHP), publication électronique (http://www.atilf.fr/seminaires/Seminaire_Thibault_2005_10.pdf).

Tiefenbach, Heinrich (1973) : *Studien zu den Wörtern volkssprachiger Herkunft in karolingischen Königsurkunden. Ein Beitrag zum Wortschatz der Diplome Lothars I. und Lothars II.* Munich : Fink.

TLF = Imbs, Paul, Bernard Quemada (dir.) (1971–1994) : *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789–1960)* (16 vol.). Paris : Éditions du CNRS/Gallimard.

TLFi = CNRS/Université Nancy 2/ATILF (2004) : *Trésor de la Langue Française informatisé* (cédérom). Paris : CNRS Éditions (version Internet : <http://stella.atilf.fr/>).

Vallet, Françoise (1996) : Weibliche Mode im Westteil des merowingischen Königreiches. In : Wiczorek/Périn : 2 : 684-690.

Vendryès, Joseph (1921) : *Le Langage. Introduction linguistique à l'histoire.* Paris : Albin Michel.

Verdam, Jacob (1961) : *Middelnederlandsch Handwoordenboek.* La Haye : Nijhoff.

Verwijs, Eelco, Jacob Verdam (1969² [1885–1929¹]) : *Middelnederlandsch Woordenboek* (11 vol.). La Haye : Nijhoff.

Vollono, Maria (à paraître) : « Nordwörter » und « Südwörter ». Alte Wortschichten in Siedlungs- und Flurnamen und ihre Aussagekraft für die Stellung des Saar-Mosel-Raums innerhalb der « Westgermania ». In : Mats Wahlberg (dir.) : *Akten des 21. Internationalen Kongresses für Namenforschung.*

Wagner, Norbert (1977) : Die Herkunft der Franken. In : *Frühmittelalterliche Studien* 11, 218-228.

Wartburg, Walther von (1967) : *La Fragmentation linguistique de la Romania.* Paris : Klincksieck.

Wells, Christopher J. (1990) : *Deutsch : eine Sprachgeschichte bis 1945.* Tübingen : Niemeyer.

Wiczorek, Alfred (1996) : Identität und Integration. Zur Bevölkerungspolitik der Merowinger nach archäologischen Quellen. In : Wiczorek/Périn : 1 : 346-357.

Wiczorek, Alfred, Patrick Périn (dir.) (1996) : *Die Franken – Wegbereiter Europas* (2 vol.). Mannheim : Philip von Zabern.

Wilmanns, Wilhelm (1899–1911) : *Deutsche Grammatik* (3 vol.). Strasbourg : Trübner.

Wolf, Heinz Jürgen (1991² [1979¹]) : *Französische Sprachgeschichte.* Heidelberg : Quelle & Meyer.

Wolf, Lothar (1982) : Ingwäonisch, fränkisch und französisch. Altniederfränkisch [ai] und altfranzösisch [a]. In : Sieglinde Heinz, Ulrich Wandruszka (éd.) : *Fakten und Theorien. Festschrift für Helmut Stimm.* Tübingen : Narr : 353-361.

Wolf, Lothar, Werner Hupka (1981) : *Altfranzösisch. Entstehung und Charakteristik. Eine Einführung.* Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

Wolfram, Herwig (2001⁴ [1979¹]) : *Die Goten. Von den Anfängen bis zur Mitte des sechsten Jahrhunderts. Entwurf einer historischen Ethnographie.* Munich : Beck.

Wood, Ian (1990) : Ethnicity and the Ethnogenesis of the Burgundians. In : Wolfram, Herwig, Walter Pohl (éd.) : *Typen der Ethnogenese unter besonderer Berücksichtigung der Bayern.* Vienne : Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften : 53-69.

— (1995) : Defining the Franks : Frankish Origins in early Medieval Historiography. In : Simon Forde *et al.* (dir.) : *Concepts of National Identity in the Middle Ages.* Leeds : Leeds Studies in English : 47-57.